

**EVIDENCE**

OTTAWA, Wednesday, May 12, 2021

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met by videoconference this day at 6:30 p.m. [ET] to study the subject matter of those elements contained in Divisions 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8 and 9 of Part 4 of Bill C-30, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on April 19, 2021 and other measures.

**Senator Howard Wetston** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good evening to all. I would like to begin by welcoming members of the committee, witnesses, as well as those watching this evening on the web.

My name is Howard Wetston. I'm a senator from Ontario, and I am the chair of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce.

Today we are starting our examination of the subject matter of certain provisions contained in Bill C-30, the budget implementation act, 2021, in advance of it coming before the Senate. This is the pre-study. More specifically, this committee will be looking at those provisions contained in Divisions 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8 and 9 of Part 4 of the bill. In today's meeting we will be focusing on Division 8, the retail payment activities act, or RPPA.

Senators, before we begin, I would like to remind you and the witnesses to keep microphones muted at all times unless recognized by name by the chair. Before speaking, please wait until you are recognized. I will ask senators to use the "raise hand" feature to make any comments or ask questions.

I would now ask the members of the committee to introduce themselves, starting with the deputy chairs of the Banking Committee.

**Senator Smith:** Larry Smith, senator from Quebec.

**Senator Wallin:** Pamela Wallin, senator from Saskatchewan.

**Senator Marshall:** Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

**Senator C. Deacon:** Colin Deacon from Nova Scotia.

[*Translation*]

**Senator Ringuette:** Pierrette Ringuette from New Brunswick.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mercredi 12 mai 2021

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 18 h 30 (HE), par vidéoconférence, pour étudier la teneur des éléments des sections 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8 et 9 de la partie 4 du projet de loi C-30, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 avril 2021 et mettant en œuvre d'autres mesures.

**Le sénateur Howard Wetston** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bonsoir à tous. Pour commencer, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux membres du comité, aux témoins et à tous ceux qui regardent ce soir sur le Web.

Je m'appelle Howard Wetston. Je suis un sénateur de l'Ontario, et je préside le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Aujourd'hui, nous commençons notre examen de la teneur de certaines dispositions contenues dans le projet de loi C-30, Loi d'exécution du budget de 2021, avant qu'il soit présenté au Sénat. Il s'agit de l'étude préliminaire. Plus précisément, le comité examinera les dispositions contenues dans les sections 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8 et 9 de la partie 4 du projet de loi. Dans la séance d'aujourd'hui, nous nous concentrerons sur la section 8, la Loi sur les activités associées aux paiements de détail, ou LAAPD.

Sénateurs et sénatrices, avant de commencer, j'aimerais vous rappeler à vous et aux témoins de mettre votre micro en sourdine en tout temps, à moins que la présidence ne vous nomme. Avant de parler, veuillez attendre d'être nommé. Je demanderais aux sénateurs et sénatrices d'utiliser la fonction « lever la main » s'ils veulent faire des commentaires ou poser des questions.

J'inviterais maintenant les membres du comité à se présenter, en commençant par les vice-présidents du Comité des banques.

**Le sénateur Smith :** Larry Smith, sénateur du Québec.

**La sénatrice Wallin :** Pamela Wallin, sénatrice de la Saskatchewan.

**La sénatrice Marshall :** Elizabeth Marshall, Terre-Neuve-et-Labrador.

**Le sénateur C. Deacon :** Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

**La sénatrice Ringuette :** Pierrette Ringuette, du Nouveau-Brunswick.

**Senator Bellemare:** Diane Bellemare from Quebec.

**Senator Loffreda:** Tony Loffreda from Montreal, Quebec.

**Senator Moncion:** Lucie Moncion from Ontario.

[English]

**Senator Klyne:** Good evening. Marty Klyne from Regina, Treaty 4 territory and homeland of the Saskatchewan Métis Nation.

**The Chair:** Senator Klyne is a member of the steering committee of the Banking, Trade and Commerce Committee.

I don't believe we heard from Senator Dagenais. Am I correct?

[Translation]

**Senator Dagenais:** You are right. Jean-Guy Dagenais from Quebec. I am replacing Senator Tannas.

**The Chair:** Thank you very much, Senator Dagenais.

[English]

**The Chair:** Thank you, senators. We will now begin with our witnesses for panel one. We have with us members from the Department of Finance Canada, from the Bank of Canada and from Payments Canada.

I wonder whether or not you would be comfortable in introducing yourselves. I believe we're beginning with Finance Canada, Erin O'Brien. Ms. O'Brien?

**Erin O'Brien, Director General, Financial Services Division, Financial Sector Policy Branch, Department of Finance Canada:** Thank you very much for the invitation to be with you this evening to discuss the retail payment activities act. I'm Erin O'Brien, Director General, Financial Services Division, Department of Finance. I am here this evening with three colleagues from the department: Richard Bilodeau, Director General of the Financial Institutions Division; Manuel Dussault, Senior Director of Framework Policy; and Julie Trépanier, Director of Payments Policy.

Mr. Chair, would you like me to continue with my prepared remarks?

**The Chair:** No. I would like everyone on the panel to introduce themselves, and then we will come back to you. Thank you.

From the Bank of Canada, please?

**La sénatrice Bellemare :** Diane Bellemare, du Québec.

**Le sénateur Loffreda :** Tony Loffreda, de Montréal, au Québec.

**La sénatrice Moncion :** Lucie Moncion, de l'Ontario.

[Traduction]

**Le sénateur Klyne :** Bonsoir. Marty Klyne, de Regina, territoire visé par le Traité n° 4 et patrie de la nation métisse de la Saskatchewan.

**Le président :** Le sénateur Klyne est membre du comité directeur du Comité des banques et du commerce.

Je ne crois pas que nous ayons entendu le sénateur Dagenais, n'est-ce pas?

[Français]

**Le sénateur Dagenais :** Vous avez raison. Jean-Guy Dagenais, du Québec. Je remplace le sénateur Tannas.

**Le président :** Merci bien, sénateur Dagenais.

[Traduction]

**Le président :** Merci, honorables sénateurs. Nous allons maintenant commencer par nos témoins du premier groupe. Nous recevons des membres du ministère des Finances du Canada, de la Banque du Canada et de Paiements Canada.

Je me demande si vous seriez à l'aise de vous présenter. Je crois que nous commençons par Erin O'Brien, de Finances Canada. Madame O'Brien?

**Erin O'Brien, directrice générale, Division des services financiers, Direction de la politique du secteur financier, ministère des Finances Canada :** Merci beaucoup de m'avoir invitée à me joindre à vous ce soir pour discuter de la Loi sur les activités associées aux paiements de détail. Je m'appelle Erin O'Brien, et je suis directrice générale, Division des services financiers, au ministère des Finances. Je suis accompagnée ici ce soir de trois collègues du ministère : Richard Bilodeau, directeur général de la Division des institutions financières; Manuel Dussault, directeur principal, Politique d'encadrement; et Julie Trépanier, directrice, Politique de paiements.

Monsieur le président, voulez-vous que je poursuive avec mon exposé?

**Le président :** Non. J'aimerais que tout le monde dans le groupe se présente, puis nous reviendrons à vous. Merci.

Le représentant de la Banque du Canada, s'il vous plaît?

**Ron Morrow, Advisor to the Governor, Bank of Canada:** Thank you very much. I am Ron Morrow, Advisor to the Governor, and I have been working a fair bit recently on our pending new responsibilities for retail payments oversight.

**The Chair:** Thank you, Mr. Morrow. From Payments Canada, please?

**Anne Butler, Chief External Relations and Legal Officer, Payments Canada:** I am Anne Butler, Chief External Relations and Legal Officer at Payments Canada.

**The Chair:** Thank you so much. We can return to Ms. O'Brien. I believe you have some opening comments.

Before you begin, I would like to ask senators and witnesses to keep interventions brief to ensure that every member can at least get a question. I'm hoping for a second round of questions, if possible. We will do so, if time permits.

Thank you for joining us this evening. We will begin with opening remarks from Ms. O'Brien, followed by Mr. Morrow and Ms. Butler.

Please proceed, Ms. O'Brien.

**Ms. O'Brien:** Thank you, Mr. Chair.

The government has committed to maintaining a well-functioning financial sector that serves Canadians' needs and ensures public confidence in the integrity of retail payments. The retail payments sector enables millions of Canadians to send and receive money on a daily basis and plays a key role in promoting economic activity.

The current COVID-19 crisis has accelerated the adoption of digital payments and heightened the need to keep them safe and reliable. The proposed retail payment activities act implements a new retail payments oversight framework that would promote growth, innovation and competition in digital payment services while ensuring these services are safer and more secure for consumers and businesses.

The proposed legislation includes requirements for payment service providers such as card networks, payment processors, money remitters and digital wallets that are not regulated financial institutions; to safeguard end-users' funds against losses; and to mitigate risks associated with operational failure that could disrupt their services.

**Ron Morrow, conseiller du gouverneur, Banque du Canada :** Merci beaucoup. Je m'appelle Ron Morrow, je suis conseiller du gouverneur, et j'ai consacré beaucoup de temps récemment à nos nouvelles responsabilités en suspens concernant la surveillance des paiements de détail.

**Le président :** Merci, monsieur Morrow. La personne de Paiements Canada, s'il vous plaît?

**Anne Butler, chef des relations extérieures et juriste, Paiements Canada :** Je suis Anne Butler, chef des relations extérieures et juriste à Paiements Canada.

**Le président :** Merci beaucoup. Nous pouvons retourner à Mme O'Brien. Je crois que vous vouliez présenter une déclaration liminaire.

Avant de commencer, je demanderais aux sénateurs et sénatrices et aux témoins d'être brefs dans leurs interventions pour s'assurer que chaque membre puisse au moins poser une question. J'espère que nous pourrions faire un second tour, si possible. Nous le ferons si le temps le permet.

Merci de vous joindre à nous ce soir. Nous commencerons par la déclaration liminaire de Mme O'Brien, suivie de M. Morrow et de Mme Butler.

Allez-y s'il vous plaît, madame O'Brien.

**Mme O'Brien :** Merci, monsieur le président.

Le gouvernement s'est engagé à maintenir un secteur financier fonctionnel qui répond aux besoins des Canadiens et garantit la confiance du public envers l'intégrité des paiements de détail. Le secteur des paiements de détail permet à des millions de Canadiens d'envoyer et de recevoir de l'argent de façon quotidienne et il joue un rôle prépondérant pour promouvoir l'activité économique.

La crise actuelle de la COVID-19 a accéléré l'adoption des paiements numériques et augmenté le besoin d'en assurer la sécurité et la fiabilité. La Loi sur les activités associées aux paiements de détail proposée met en œuvre un nouveau cadre de surveillance des paiements de détail qui favoriserait la croissance, l'innovation et la concurrence dans les services de paiement numérique tout en garantissant que ces services sont plus sécuritaires pour les consommateurs et les entreprises.

La législation proposée comprend des exigences pour les fournisseurs de services de paiement comme les réseaux de cartes, les services de traitement des paiements, les expéditeurs de fonds et les portefeuilles numériques qui ne sont pas des institutions financières réglementées; elle vise à protéger les fonds des utilisateurs finaux contre les pertes; et à atténuer les

The Bank of Canada would regulate payment service providers' compliance with the framework requirements and maintain a registry of regulated payment service providers. The proposed legislation also includes national-security safeguards modelled on the framework that applies to federally regulated financial institutions to enable the government to identify and respond to national-security-related risks.

The government has consulted broadly in the development of the framework and has engaged with a wide range of stakeholders including provincial and territorial officials who have expressed broad support for the objectives of the proposed framework. The proposed framework recognizes that the federal government and provincial and territorial governments have complementary objectives and powers in this area. The federal government looks forward to maintaining strong collaboration and support with provincial and territorial governments as we move forward with the implementation of the framework.

The proposed legislation sets out the main elements of the framework. However, regulations and guidance will be required before it can be brought into force.

Thank you, and I look forward to the discussion.

**The Chair:** Thank you so much, Ms. O'Brien. Mr. Morrow, please go ahead with your presentation.

[*Translation*]

**Mr. Morrow:** Mr. Chair and members of the committee, thank you for the invitation to appear before you. I am pleased to have the opportunity to represent the Bank of Canada regarding the provisions within Bill C-30 that will bring into force the retail payment activities act.

[*English*]

The new act will provide the Bank of Canada with new supervisory responsibilities over retail payment service providers. The bank is prepared to take on these new responsibilities, which are in line with our overarching objectives: ensuring the economic and financial well-being of our country and its citizens.

We see retail payments supervision as complementary to our existing oversight of large, critical and economically important payment systems. Nevertheless, we recognize that retail payment service providers are very different than the entities we currently oversee and that this will require a very different supervisory approach.

risques associés à une panne opérationnelle qui perturberait leurs services.

La Banque du Canada réglementerait la conformité des fournisseurs de services de paiement et tiendrait un registre des fournisseurs de services de paiement réglementés. La législation proposée comprend aussi des mesures de protection liées à la sécurité nationale modelées sur le cadre applicable aux institutions financières sous réglementation fédérale afin de permettre au gouvernement de cerner les risques liés à la sécurité nationale et d'y répondre.

Le gouvernement a mené de vastes consultations lorsqu'il a élaboré le cadre et il a communiqué avec un vaste éventail d'intervenants, y compris les représentants provinciaux et territoriaux qui ont généralement appuyé les objectifs du cadre proposé. Le cadre proposé reconnaît que le gouvernement fédéral et que les gouvernements provinciaux et territoriaux ont des pouvoirs et des objectifs complémentaires dans le domaine. Le gouvernement fédéral cherche à maintenir une collaboration et un appui solides auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux à mesure que nous irons de l'avant avec la mise en œuvre du cadre.

La législation proposée énonce les principaux éléments du cadre. Cependant, des règlements et une orientation seront nécessaires avant qu'il puisse entrer en vigueur.

Merci, et je suis impatiente de participer à la discussion.

**Le président :** Merci beaucoup, madame O'Brien. Monsieur Morrow, veuillez nous présenter votre exposé.

[*Français*]

**M. Morrow :** Monsieur le président et membres du comité, merci de m'avoir invité à témoigner devant vous. Je suis ravi de m'exprimer au nom de la Banque du Canada sur les dispositions du projet de loi C-30, qui mettra en vigueur la Loi sur les activités associées aux paiements de détail.

[*Traduction*]

La nouvelle loi fournira à la Banque du Canada de nouvelles responsabilités de supervision à l'égard des fournisseurs de services de paiement de détail. La banque est prête à assumer ces nouvelles responsabilités qui concordent avec son principal objectif d'assurer la prospérité économique et financière du pays et de ses citoyens.

Nous considérons que la supervision des paiements de détail est complémentaire à nos activités actuelles de surveillance des systèmes essentiels de paiement d'envergure qui sont importants sur le plan économique. Toutefois, nous savons que les fournisseurs de services de paiement de détail sont très différents des entités que nous surveillons actuellement. Nous devons donc adopter une approche de supervision tout à fait différente.

We have benefited greatly from the industry consultations that have been held thus far on the proposed framework, and we have learned a lot through those consultations. If this legislation comes into force, we look forward to working with Finance Canada and continuing our consultations with key stakeholders to help develop regulations and guidance to support this new framework.

[Translation]

Thank you for the chance to say a few opening words. I look forward to answering any questions you may have.

[English]

**The Chair:** Thank you so much, Mr. Morrow. We can now turn to Ms. Butler after whose presentation we will turn to the committee for questions.

**Anne Butler, Chief External Relations and Legal Officer, Payments Canada:** Thank you for inviting me to be here today to provide input into the subject of Bill C-30, specifically those portions associated with the retail payment activities act.

Payments Canada, my employer, is a public purpose corporation that operates the national payment infrastructure that underpins our economy, clearing and settling over \$420 billion every day. Our mandate is to operate Canada's national payment systems to facilitate interoperability and to enable the development of new payment methods and technologies. We continually ensure the efficiency, safety and soundness of our systems, and take into consideration the interests of end users, Canadians and Canadian businesses.

This commitment to safety, soundness and the interests of end users drives our support for the retail payment activities act. The act strikes a balance between enabling payment service providers to offer innovative services, and delivering the reliability and safety in the payments market that Canadians have come to expect and rely upon. It will do this by enhancing trust within Canada's payments ecosystem and enabling broader access to Canada's national payment systems.

I'll start with enhancing trust. COVID-19 has accelerated the adoption of electronic payments. Canadians are turning to electronic payment options that are often delivered by providers today who are not subject to the same level of regulation as financial institutions. Enhanced retail payments regulation will expand trust between incumbents and newer entrants, and between all providers and their customers. Trust is the bedrock

Nous avons grandement tiré parti des consultations qui ont été menées jusqu'à présent auprès des acteurs du secteur concernant le cadre proposé et avons déjà beaucoup appris. Si cette loi entre en vigueur, nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec le ministère des Finances et de poursuivre nos consultations avec les principales parties prenantes pour contribuer à l'élaboration des règlements et des documents d'orientation à l'appui de ce nouveau cadre.

[Français]

Merci de m'avoir permis de prononcer ces quelques mots. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

[Traduction]

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Morrow. Nous pouvons maintenant passer à l'exposé de Mme Butler, après quoi les membres du comité poseront des questions.

**Anne Butler, chef des relations extérieures et juriste, Paiements Canada :** Merci de m'avoir invitée ici aujourd'hui pour vous présenter des commentaires sur l'objet du projet de loi C-30, précisément les parties ayant trait à la Loi sur les activités associées aux paiements de détail.

Paiements Canada, mon employeur, est une société à finalité publique qui exploite l'infrastructure nationale de paiement qui sous-tend notre économie, au moyen de la compensation et du règlement de plus de 420 milliards de dollars chaque jour. Notre mandat vise l'exploitation de systèmes de paiement nationaux du Canada afin de faciliter l'interopérabilité et de permettre la conception de nouvelles méthodes et technologies de paiement. Nous veillons continuellement à l'efficacité, à la sécurité et à la solidité de nos systèmes et prenons en considération les intérêts des utilisateurs finaux, les Canadiens et les entreprises canadiennes.

Cet engagement à l'égard de la sécurité, de la solidité et des intérêts des utilisateurs finaux stimule notre appui à la Loi sur les activités associées aux paiements de détail. La loi établit un équilibre entre le fait de permettre aux fournisseurs de services de paiement d'offrir des services novateurs et le fait de garantir la fidélité et la sécurité dans le marché des paiements auxquelles les Canadiens sont habitués et sur lesquelles ils comptent. Cet engagement permettra de renforcer la confiance au sein de l'écosystème des paiements du Canada et il facilitera un accès élargi aux systèmes de paiement nationaux du Canada.

Je vais commencer par le renforcement de la confiance. La COVID-19 a accéléré l'adoption des paiements électroniques. Les Canadiens se tournent vers des options de paiement électronique qui sont souvent offertes par des fournisseurs aujourd'hui qui ne sont pas assujettis au même niveau de réglementation que les institutions financières. Le renforcement de la réglementation des paiements de détail permettrait

of a networked industry like payments and is a key enabler to innovation.

I'll turn now to access. The retail payment activities act is also a critical pillar to support Payments Canada expanding access to our national payment systems. We are working with the Department of Finance, our members and stakeholders to amend Payments Canada's enabling legislation to broaden membership and system access to include entities registered under the retail payment activities act. This will facilitate registered payment service providers having direct access to our payment systems, enabling enhanced competition and providing opportunity for greater innovation, which benefits Canadians, Canadian businesses and a thriving fintech and pay tech economy.

In closing, Payments Canada welcomes the retail payment activities act. We also recognize the years of effort and industry consultation by officials of the Department of Finance to get us to this point. Thank you.

**The Chair:** Thank you very much for your comments. The comments of all witnesses are very helpful to our ability to understand the budget bill.

We will begin questions from senators, starting with a deputy chair.

**Senator Wallin:** I'll put the question to Mr. Morrow from the Bank of Canada, but if Ms. Butler would like to respond as well, that would be great. It's a quick two-part question.

The new entities required by the Bank of Canada to pay for their own assessment process, subject to these new regulations, does anybody feel this could be a disincentive for start-ups or smaller operations — more novel providers — and keep them out of the market? Related to that is whether the new entrants who are subject to all the security reviews — is that going to be shared with the end users, with the public? Thank you.

**Mr. Morrow:** Thank you very much, Senator Wallin.

With regard to the fees to be charged as part of this new act, we have not yet fully developed how those fees will be calculated or what will go into them. We have a number of underlying principles we want to make sure we adhere to. We

d'accroître la confiance entre les titulaires et les nouveaux exploitants, tout comme entre les fournisseurs et leurs clients. La confiance est la pierre d'assise d'une industrie établie en réseau comme les paiements et elle est un instrument clé pour l'innovation.

Je vais maintenant passer à l'accès. La Loi sur les activités associées aux paiements de détail est aussi un pilier essentiel pour soutenir l'élargissement de l'accès par Paiements Canada à nos systèmes de paiement nationaux. Nous travaillons avec le ministère des Finances, nos membres et les intervenants afin de modifier la loi habilitante de Paiements Canada dans le but d'élargir le nombre de membres et l'accès au système pour inclure des entités enregistrées au titre de la Loi sur les activités associées aux paiements de détail. Cela facilitera l'accès direct à nos systèmes de paiement aux fournisseurs de services de paiement enregistrés, favorisera la compétition accrue et fournira une occasion de plus grande innovation, ce qui profitera aux Canadiens et aux entreprises canadiennes et profitera aux entreprises de technologie financière prospères et à l'économie de paiements technologique.

Pour terminer, Paiements Canada est favorable à la Loi sur les activités associées aux paiements de détail. Nous reconnaissons aussi les années d'efforts et de consultation de l'industrie menés par les représentants du ministère des Finances pour nous amener là où nous sommes rendus. Merci.

**Le président :** Merci beaucoup de vos commentaires. Les commentaires de tous les témoins sont très utiles pour nous permettre de comprendre le projet de loi d'exécution du budget.

Nous allons commencer les questions des sénateurs, en commençant par un vice-président.

**La sénatrice Wallin :** Je vais poser la question à M. Morrow, de la Banque du Canada, mais si Mme Butler souhaite aussi répondre, ce serait fantastique. C'est une question rapide en deux parties.

Les nouvelles entités que la Banque du Canada oblige à payer pour leur propre processus d'évaluation, qui sont assujetties à ces nouveaux règlements... y en a-t-il parmi vous qui pensent que ce pourrait être une mesure dissuasive pour les entreprises en démarrage ou des petits exploitants — de nouveaux fournisseurs — et les laisser en dehors du marché? Une question connexe est le fait de savoir si les nouveaux joueurs qui sont assujettis à tous les contrôles de sécurité... est-ce que cela sera communiqué aux utilisateurs finaux, au public? Merci.

**M. Morrow :** Merci beaucoup, sénatrice Wallin.

En ce qui concerne les frais qui sont imposés dans le cadre de cette nouvelle loi, nous n'avons pas encore entièrement établi comment ces frais seront calculés ni ce qu'ils comprendront. Nous avons un certain nombre de principes sous-jacents

want to make sure the fees are transparent, simple and easily understood.

We will be putting together a framework for how those fees can be divided among participants. Our aim would then be to consult with the industry around what that fee structure looks like and whether they think it's appropriate.

Of course, the ability to pay will be one of the key factors we will take into consideration within this framework. At the heart of this, this is an initiative that is meant to promote competition and new entrants in the system and not to impede them, so we will certainly take that into account when we think about the fees.

When it comes to the security assessments that will be done on this, I would turn to my colleagues at the Department of Finance.

**The Chair:** Does anyone from the department wish to take that on?

**Richard Bilodeau, Director General, Financial Institutions Division, Financial Sector Policy Branch, Department of Finance Canada:** I would be happy to take that question.

If, upon the completion of a review of a national security review, the minister decided to revoke or refuse registration, there is a requirement in the proposed legislation to inform the applicant that their registration has been refused or revoked. The notice would be provided to the Bank of Canada, and the bank would be obligated to inform the applicant of that.

**Senator Wallin:** Not just the applicant; I was asking about the public.

**Mr. Bilodeau:** If I'm not mistaken, the fact that the company's registration had been revoked would be made public.

**Manuel Dussault, Senior Director, Financial Institutions Division, Financial Sector Policy Branch, Department of Finance Canada:** If I can add to that, subclause 27(1) is where the explanation is. There is a list of registered entities, and it says:

The list must set out the reasons for a refusal or revocation.

You can find that requirement there.

**The Chair:** Thank you.

The next question will be from our other deputy chair, Senator Smith.

auxquels nous voulons être sûrs d'adhérer. Nous voulons nous assurer que les frais sont transparents, simples et faciles à comprendre.

Nous mettrons sur pied un cadre concernant la façon dont ces frais peuvent être divisés entre les participants. Notre but serait alors de consulter l'industrie par rapport à ce à quoi cette structure tarifaire ressemblerait et pour savoir si elle la juge appropriée.

Bien sûr, la capacité de payer sera un des principaux facteurs dont nous tiendrons compte à l'intérieur de ce cadre. Essentiellement, il s'agit d'une initiative qui vise à promouvoir la compétition et les nouveaux joueurs dans le système et non pas à leur nuire, et nous en tiendrons certainement compte lorsque nous réfléchirons aux frais.

Pour ce qui est des évaluations de sécurité qui seront réalisées à ce sujet, je céderais la parole à mes collègues du ministère des Finances.

**Le président :** Y a-t-il quelqu'un du ministère qui veut prendre le relais?

**Richard Bilodeau, directeur général, Division des institutions financières, Direction de la politique du secteur financier, ministère des Finances Canada :** Je serai heureux de répondre à cette question.

Si, après avoir terminé la révision d'un examen lié à la sécurité nationale, le ministre décidait de révoquer ou de refuser l'enregistrement, il y a une obligation dans la législation proposée d'informer le demandeur que son enregistrement a été refusé ou révoqué. L'avis serait transmis à la Banque du Canada, et la banque serait obligée d'en informer le demandeur.

**La sénatrice Wallin :** Pas juste le demandeur; la question concernait le public.

**M. Bilodeau :** À moins que je me trompe, la révocation de l'enregistrement de la société serait rendue publique.

**Manuel Dussault, directeur principal, Division des institutions financières, Direction de la politique du secteur financier, ministère des Finances Canada :** Si je peux ajouter quelque chose, l'explication se trouve au paragraphe 27(1). Il y a une liste d'entités enregistrées, et la disposition est ainsi libellée :

La liste contient les motifs du refus ou de la révocation.

Vous pouvez trouver cette exigence à cet endroit.

**Le président :** Merci.

La prochaine question sera posée par notre autre vice-président, le sénateur Smith.

**Senator Smith:** According to a briefing binder, the act would require payment service providers to identify and mitigate operational risks, safeguards, end-use funds and register with the Bank of Canada.

My questions are in relation to consumer data privacy. What types of data, if any, would these providers be required to collect, and are there any data disclosure requirements to the bank? Finally, what kinds of safeguards are in place to protect end-user funds?

**The Chair:** Is that question directed to Finance?

**Senator Smith:** That's Division 8. Finance Canada would be great if they could answer.

**Ms. O'Brien:** Sure, I will take this question. Then I might turn to Mr. Morrow in terms of the implementation.

With respect to the overall framework of operations and safeguarding end-user funds, operational risks would include data breaches that damage a payment service provider's reputation or reliability, and this is why we're capturing these risks under the framework. In order to address the risk, the proposed legislation would require the payment service provider to establish an operational risk management framework in order to identify and mitigate the risks.

With respect to data, the framework would ensure that data is being held securely and managed responsibly, but the framework itself does not address privacy risk. The existing framework with respect to the protection of data privacy would continue to apply in this area.

**Senator Smith:** If I could ask you, have you folks created the actual framework? Is it set in stone now for users, or is it wide open? Is someone going to just listen to the type of feedback that you've given, or that the department gives, and then, make up their own framework, or is there a set standard that you have established?

**Ms. O'Brien:** Do you mean in terms of data that they must collect?

**Senator Smith:** In terms of the data privacy, is there a framework you've set up that the members have to use to provide you with the assurance that they are functioning properly?

**Ms. O'Brien:** With respect to data privacy and requirements to ensure privacy, the current requirements under the Privacy Act and the Personal Information Protection and Electronic

**Le sénateur Smith :** D'après un cahier d'information, la loi obligerait les fournisseurs de services de paiement à cerner et à atténuer les risques opérationnels, les mesures de protection et les fonds des utilisateurs finaux et à s'enregistrer auprès de la Banque du Canada.

Mes questions concernent la confidentialité des données des consommateurs. Quels types de données, le cas échéant, ces fournisseurs seraient-ils obligés de recueillir, ou y a-t-il des exigences liées à la communication des données par rapport à la banque? Enfin, quels types de mesures de protection sont en place pour protéger les fonds des utilisateurs finaux?

**Le président :** Cette question s'adresse-t-elle au ministère des Finances?

**Le sénateur Smith :** C'est la section 8. Ce serait formidable si un représentant de Finances Canada pouvait répondre.

**Mme O'Brien :** Certainement, je vais répondre à la question. Je demanderai peut-être à M. Morrow de parler de la mise en œuvre.

En ce qui concerne le cadre général des activités et la protection des fonds des utilisateurs finaux, les risques opérationnels comprendraient les atteintes à la protection des données qui nuisent à la réputation ou à la fiabilité d'un fournisseur de services de paiement, et c'est la raison pour laquelle nous saisissons ces risques dans le cadre. Afin de remédier au risque, la législation proposée obligerait le fournisseur de services de paiement à établir un cadre de gestion des risques opérationnels afin de cerner et d'atténuer les risques.

En ce qui a trait aux données, le cadre garantirait que les données sont détenues en toute sécurité et gérées de manière responsable, mais le cadre en soi ne permet pas de remédier au risque en matière de protection des renseignements personnels. Le cadre existant concernant la protection de la confidentialité des données continuerait de s'appliquer à cet égard.

**Le sénateur Smith :** J'aimerais vous demander : avez-vous créé le cadre actuel? Est-il coulé dans le béton en ce qui concerne les utilisateurs ou est-il grand ouvert? Y a-t-il quelqu'un qui va juste écouter le type de commentaires que vous avez fournis ou que le ministère fait, puis établir son propre cadre ou y a-t-il une norme définie que vous avez établie?

**Mme O'Brien :** Parlez-vous des données qu'il doit recueillir?

**Le sénateur Smith :** Je parle de la confidentialité des données, avez-vous établi un cadre que les membres doivent utiliser pour vous fournir la garantie qu'il fonctionne correctement?

**Mme O'Brien :** Pour ce qui est de la confidentialité des données et des exigences visant à assurer la confidentialité, les exigences actuelles prévues dans la Loi sur la protection des



Documents Act, or PIPEDA, for example, would continue to apply.

Payment service providers under our framework would have to identify their risks and compile an operational set of risk requirements, which are not yet elaborated on within the framework. We will elaborate on those under the regulations. Our intention, however, is to adapt the operational risk principles that currently exist within the Bank for International Settlements' *Principles for financial market infrastructure*. We will look at international standards that apply and adapt them to the retail payment space.

**Senator Smith:** Thank you very much.

**The Chair:** I think we should move on. If there is a second round opportunity for the Bank of Canada to elaborate further, we will go to that.

**Senator Klyne:** Thank you for coming out this evening.

My first question is for the Department of Finance with regard to Part 4, Division 7 regarding the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act, which proposes amendments that will broaden the definition of the head of an international organization to include the head of an affiliated institution of that international organization and adds the head of an international sports organization. It also proposes to broaden the definition of a politically exposed domestic person to be more inclusive of the two other senior levels of government. Could you provide the rationale for proposing those changes and why now?

**Ms. O'Brien:** Thank you so much for your question.

I'm not at liberty at this moment to answer it as we are here that discuss Division 8 and the retail payment activities act. However, I would be happy to get back to you with an answer to the question with respect to the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act, or PCMLTFA.

**Senator Klyne:** I do have another question. This would be for Payments Canada. Payments Canada, are you able to answer a question on Part 4, Division 7?

**Ms. Butler:** I came to speak to the retail payments activity act. You could ask the question, and I could undertake to provide you an answer if that's satisfactory.

**The Chair:** I think, Senator Klyne, we will have an opportunity to address those issues. They will be forthcoming. I would encourage you to withhold those questions. We could potentially deal with witnesses at that time. We are going to

renseignements personnels et dans la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, ou LPRPDE, par exemple, continueraient de s'appliquer.

Selon notre cadre, les fournisseurs de services de paiement devraient recenser leurs risques et compiler un ensemble opérationnel d'exigences en matière de risque, qu'on n'a pas encore précisé dans le cadre. Nous les préciserons aux termes des règlements. Cependant, notre intention est d'adapter les principes de risques opérationnels qui existent actuellement au sein de la banque aux *Principes pour les infrastructures de marchés financiers* des règlements internationaux. Nous examinerons les normes internationales qui s'appliquent et les adapterons au domaine des paiements de détail.

**Le sénateur Smith :** Merci beaucoup.

**Le président :** Je pense que nous devrions continuer. Si la Banque du Canada a l'occasion de donner plus de détails durant un deuxième tour, c'est ce que nous ferons.

**Le sénateur Klyne :** Merci d'être venus ce soir.

Ma première question s'adresse au ministère des Finances et porte sur la section 7 de la partie 4 qui concerne la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, qui propose des amendements qui élargiront la définition de dirigeant d'une organisation internationale et ajoute le dirigeant d'une organisation sportive internationale. Elle propose aussi d'élargir la définition de dirigeant national politiquement vulnérable afin d'inclure davantage les deux autres ordres supérieurs d'un gouvernement. Pourriez-vous expliquer pourquoi l'on propose ces changements et pourquoi maintenant?

**Mme O'Brien :** Merci beaucoup d'avoir posé votre question.

Je n'ai pas le droit d'en parler en ce moment, car nous sommes ici pour discuter de la section 8 et de la Loi sur les activités associées aux paiements de détail. Cependant, je serai heureuse de vous revenir ultérieurement avec une réponse à la question concernant la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, ou LRPCFAT.

**Le sénateur Klyne :** J'ai une autre question. Elle s'adresse à Paiements Canada. Les intervenants de Paiements Canada, pouvez-vous répondre à une question sur la section 7 de la partie 4?

**Mme Butler :** Je suis venue pour parler de la Loi sur les activités associées aux paiements de détail. Vous pourriez poser la question, et je pourrais entreprendre de vous fournir une réponse, si cela vous satisfait.

**Le président :** Monsieur le sénateur Klyne, je crois que nous aurons l'occasion d'examiner ces questions. Nous y arriverons prochainement. Et je vous encouragerais à garder ces questions en réserve. Nous entendrons peut-être des témoins à ce moment-

devote our meeting to Division 8 this evening, and there will be time to address those areas later.

**Senator Klyne:** Including the Bank of Canada?

**The Chair:** I'm not sure —

**Senator Klyne:** It was around part —

**The Chair:** Mr. Morrow, do you have any comments?

**Senator Klyne:** I haven't asked the question yet.

**Mr. Morrow:** I believe that the bank will be appearing separately on Division 2, so there will be an opportunity to ask the question and have someone answer it at that point.

**Senator Klyne:** I'll save my questions for the next group of witnesses then.

[*Translation*]

**Senator Bellemare:** I have a question for the Department of Finance and the Bank of Canada. When I read the bill, I must admit that I felt a little uneasy, because it seems to me that it is designed in a very traditional way with respect to payment mechanisms. I wondered whether it wasn't a coalition of the financial groups that provide traditional payment mechanisms to protect themselves in some way from cryptocurrencies.

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce has studied cryptocurrencies in the past. It's a very decentralized payment method, whereas the bill we are considering now represents a very centralized view of payment methods. In short, that's my reaction to reading this bill.

When I read Bill C-30 and saw that the Bank of Canada had already set up an advisory committee, I also wondered whether we were not putting the cart before the horse. Did you include cryptocurrencies in the advisory committee? Did you include consumer issues, as Senator Wallin pointed out? Why create a bill when there is already an advisory committee? Will the bill be connected to the framework that will be developed? Finally, are any international experiences similar to what we are doing here? Those are my questions for the Department of Finance and the Bank of Canada.

**Ms. O'Brien:** Thank you for the question.

là. Nous allons consacrer notre séance de ce soir à la section 8, et il y aura du temps pour examiner ces aspects plus tard.

**Le sénateur Klyne :** Y compris la Banque du Canada?

**Le président :** Je ne suis pas sûr...

**Le sénateur Klyne :** Cela concernait la partie...

**Le président :** Monsieur Morrow, avez-vous quelque chose à dire?

**Le sénateur Klyne :** Je n'ai pas encore posé la question.

**M. Morrow :** Je crois que la banque comparaitra séparément sur la section 2, et il sera donc possible de poser la question et de demander à quelqu'un d'y répondre à ce moment-là.

**Le sénateur Klyne :** Dans ce cas-là, je vais garder mes questions pour le prochain groupe de témoins.

[*Français*]

**La sénatrice Bellemare :** J'ai une question qui s'adresse au ministère des Finances ainsi qu'à la Banque du Canada. Lorsque j'ai lu le projet de loi, j'avoue que j'ai éprouvé un certain malaise, puisqu'il m'apparaît conçu de manière très traditionnelle en ce qui a trait aux mécanismes de paiement. Je me suis demandé si ce n'était pas une coalition des groupes financiers qui assurent les modes de paiement traditionnels pour se protéger, d'une certaine manière, par rapport aux cryptomonnaies.

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a étudié les cryptomonnaies par le passé. Il s'agit d'un mode de paiement très décentralisé, alors que le projet de loi que nous étudions actuellement représente une vision très centralisatrice des modes de paiement. Bref, c'est ma réaction face à la lecture de ce projet de loi.

Je me suis également demandé, en lisant le projet de loi C-30 et en constatant que la Banque du Canada avait déjà mis en place un comité consultatif, si on ne mettait pas la charrue devant les bœufs. Dans ce comité consultatif, avez-vous inclus les cryptomonnaies? Avez-vous inclus les problèmes des consommateurs, comme l'a souligné la sénatrice Wallin? Pourquoi créer un projet de loi alors qu'il existe déjà un comité consultatif? Le projet de loi sera-t-il lié au cadre qui sera développé? Enfin, y a-t-il, à l'échelle internationale, des expériences semblables à ce que nous sommes en train de faire ici? Voilà mes questions, qui s'adressent au ministère des Finances et à la Banque du Canada.

**Mme O'Brien :** Je vous remercie de la question.

[English]

To begin, the scope of the framework includes digital and electronic payments. It has the flexibility to capture payment service providers that offer retail payment services using virtual currencies. Although, I would note that virtual currencies for the purpose of retail payments are currently quite limited. The framework does give us the scope to include them, and we would be developing more precise elements with respect to how it would apply to virtual currencies as we develop regulations.

This is a live area of policy development, and we're actively engaging with regulators internationally, federally and provincially to better understand these products, including how they should be treated under our legislative and regulatory frameworks.

Maybe with that, Mr. Morrow, I'm not sure if you had anything else that you would like to add?

**Mr. Morrow:** Thank you very much, Erin. I can say a few words about what other jurisdictions are doing when it comes to the supervision of retail payment service providers. There are regimes in other countries. I think the two most significant ones are the payment system Directive 2 in Europe and a similar retail payments regime in the U.K. What this regime seeks to do is very consistent with what these other jurisdictions have done. It's perhaps slightly more narrowly focused than some of the others, focusing on two core elements: making sure that end-users' funds are protected and ensuring that payment service providers have taken adequate steps to manage and mitigate their operational risks associated with their activities.

You are correct, senator, we do have an advisory committee that has provided a lot of invaluable feedback. Part of the feedback we've gotten is that, where possible, where we're seeking to achieve similar objectives to what's being sought in other jurisdictions, that it would be helpful if we could align our rules and regulations with those other jurisdictions, just to avoid increasing regulatory costs for payment service providers that operate in a variety of different jurisdictions. Maybe I'll stop there.

**Senator C. Deacon:** Welcome to each of you. Lovely to see you again and especially to be discussing this particular topic as part of the budget implementation act. It's our first move down the road in this country toward trying to modernize. I like the overview of the objectives up front that you provided, Ms. O'Brien, in terms of supporting growth, innovation and competition, that we have something that's safer and more cost-

[Traduction]

Pour commencer, la portée du cadre comprend les paiements numériques et électroniques. Il a la flexibilité nécessaire pour englober les fournisseurs de services de paiement qui offrent des services de paiement au détail en utilisant des monnaies virtuelles. Je signalerais toutefois que les monnaies virtuelles utilisées pour les paiements de détail sont très limitées en ce moment. Le cadre nous donne la marge de manœuvre nécessaire pour les inclure, et nous élaborerions des éléments plus précis concernant la façon dont il s'appliquerait aux monnaies virtuelles au fur et à mesure que nous élaborons la réglementation.

C'est un domaine actif de l'élaboration de politiques, et nous communiquons activement avec les organismes de réglementation à l'échelle internationale, fédérale et provinciale afin de mieux comprendre ces produits, y compris la façon dont ils devraient être traités en vertu de nos cadres législatifs et réglementaires.

Monsieur Morrow, je ne suis pas sûre s'il y avait quelque chose que vous aimeriez ajouter?

**M. Morrow :** Merci beaucoup, madame O'Brien. Je peux dire quelques mots par rapport à ce que d'autres administrations font lorsqu'il s'agit de superviser les fournisseurs de services de paiements de détail. Il y a des régimes dans d'autres pays. Je pense que les deux plus importants sont la Directive sur les services de paiement 2 en Europe et un régime de paiements de détail semblable au Royaume-Uni. Ce que ce régime cherche à faire est très conforme à ce que ces autres administrations ont fait. C'est peut-être légèrement plus ciblé que certains des autres, se concentrant sur deux éléments principaux : s'assurer que les fonds des utilisateurs finaux sont protégés et que les fournisseurs de services de paiement ont pris les mesures adéquates pour gérer et atténuer leurs risques opérationnels associés à leurs activités.

Vous avez raison, madame la sénatrice : nous avons un comité consultatif qui fournit beaucoup de commentaires inestimables. Une partie des commentaires que nous avons reçus portent sur le fait que, quand c'est possible, lorsque nous cherchons à atteindre des objectifs semblables à ce que d'autres administrations recherchent, il serait utile si nous pouvions harmoniser nos règles et nos règlements avec ceux des autres administrations, afin d'éviter d'augmenter les coûts de réglementation pour les fournisseurs de services de paiement qui exercent des activités dans un éventail d'administrations différentes. Je vais peut-être m'arrêter ici.

**Le sénateur C. Deacon :** Bienvenue à chacun d'entre vous. Je suis heureux de vous revoir et surtout de discuter de ce sujet particulier dans le cadre de la Loi d'exécution du budget. Cela constitue la première étape de notre pays vers la modernisation. J'aime l'aperçu des objectifs que vous avez présenté, madame O'Brien, pour ce qui est de soutenir la croissance, l'innovation et la concurrence, de façon que nous ayons quelque chose qui soit

efficient for Canadians. I want to ask two questions in that, and I'd love each of you to provide me with your advice in that regard.

One is what are the lessons learned globally that we need to pay attention to, with respect to PSD 2 or any other regime that has been implemented globally as we implement this legislation in Canada and develop the regulations, policies and programs around that, to make sure those important objectives are, in fact, achieved in reality.

Second, what would be your guiding values to make sure that — Canada has a long history of a very high regulatory burden relative to other nations, as assessed by the OECD or World Bank. We're leaders in creating regulatory burden and not necessarily leaders in creating regulatory efficiency and effectiveness. We have a great banking system; no debate about that. But we need to get more efficient in everything that we do if we're going to afford this COVID debt that we're building up.

So I'd love you to talk about the lessons learned elsewhere and the guiding values that will make sure this is implemented in a way that is as efficient and effective as possible. Thank you.

**The Chair:** Who would like to begin?

**Ms. O'Brien:** I'm happy to put my oar in the water first. Thank you very much, Senator Deacon. I appreciate the question. It's nice to see you again.

In terms of lessons learned globally, it's a very interesting question. What comes to my mind is this legislation is sorely needed; we are actually behind many of our international peers in terms of providing oversight of retail payments, and I think this puts us at a disadvantage. You noted the objectives of the legislation: not only to ensure retail payments are safer and more secure for use of consumers and businesses but, just as importantly, to promote innovation and dynamism in this space.

The lack of an oversight or regulatory framework creates uncertainty, as we've heard from some payment service providers. This uncertainty can affect business investment. It can also have a negative impact in terms of consumers and businesses feeling that they can use these products and services safely. So having an oversight framework is critically important and, as I say, will bring us on par with a number of our international peers.

plus sécuritaire et rentable pour les Canadiens. J'aimerais poser deux questions à ce sujet, et j'aimerais les conseils de chacun d'entre vous à cet égard.

D'abord, j'aimerais savoir quelles sont les leçons tirées à l'échelle mondiale auxquelles nous devons prêter attention en ce qui concerne la Directive sur les services de paiement 2 ou tout autre régime qui a été implanté à l'échelle mondiale à mesure que nous mettrons en œuvre cette législation au Canada et élaborerons les règlements, les politiques et les programmes connexes, pour nous assurer que ces programmes importants sont bel et bien réalisés.

Ensuite, je voudrais connaître vos lignes directrices pour vous assurer que... le Canada impose depuis longtemps un lourd fardeau réglementaire par rapport à d'autres pays, tel qu'il a été évalué par l'OCDE ou la Banque mondiale. Nous sommes des chefs de file au moment de créer un fardeau réglementaire et non pas nécessairement des chefs de file pour créer une efficacité et une efficacité réglementaires. Nous avons un excellent système bancaire; cela ne fait aucun doute, mais nous devons devenir plus efficaces dans tout ce que nous faisons si nous voulons nous permettre cette dette liée à la COVID que nous accumulons.

J'aimerais vous entendre parler des leçons tirées ailleurs et des valeurs, des lignes directrices qui garantiront que c'est mis en œuvre de la façon la plus efficace et efficiente possible. Merci.

**Le président :** Qui aimerait commencer?

**Mme O'Brien :** Je suis heureuse de mettre mon grain de sel en premier. Merci beaucoup, monsieur le sénateur Deacon. Je vous remercie de la question. Je suis heureuse de vous revoir.

En ce qui concerne les leçons tirées à l'échelle mondiale, c'est une question très intéressante. Ce qui me vient à l'esprit, c'est que cette loi est grandement nécessaire; nous sommes en réalité à la traîne de nombre de nos pairs internationaux pour ce qui est de fournir une surveillance des paiements de détail, et je pense que cela nous place en situation de désavantage. Vous avez noté les objectifs de la loi : non seulement s'assurer que les paiements de détail sont plus sécuritaires pour l'utilisation par les consommateurs et les entreprises, mais, de façon tout aussi importante, promouvoir l'innovation et le dynamisme dans ce domaine.

L'absence d'un cadre de surveillance ou de réglementation crée une incertitude, comme nous avons entendu certains fournisseurs de services de paiement le dire. Cette incertitude peut avoir une incidence sur l'investissement des entreprises. Elle peut aussi avoir des conséquences négatives pour ce qui est de savoir si les consommateurs et les entreprises sentent qu'ils peuvent utiliser ces produits et ces services en toute sécurité. Le fait d'avoir un cadre de surveillance est extrêmement important

In terms of guiding values, I would say as we look forward to developing the regulatory framework that will underpin the legislation, some of those guiding principles would include simplicity, transparency in the regulations and fairness. I think I would also add proportionality, so understanding that we would want to design the regulatory system to appropriately address risks that payment service providers present. We understand that the nature of the risks are not as severe or as serious as perhaps other systemic payment systems in the country, for instance, the Large Value Transfer System or prominent payment systems that present a higher risk, and therefore the oversight system must be commensurate with that. I hope that gives you some direction in terms of —

**Senator C. Deacon:** Thank you, Ms. O'Brien. Ms. Butler and also perhaps Mr. Morrow.

**The Chair:** I'd like to hear from both witnesses, obviously, but let's do so briefly if we could. We have other senators who want to get engaged here. Please go ahead. We're happy to hear from you.

**Ms. Butler:** I'm happy to briefly comment on both of those questions. From lessons learned globally, I would say you can observe the value of a known and fair regulatory environment in terms of enabling innovation in the market, and you can see the participation of players in markets like the United Kingdom that have benefited from that certainty of regulation. It's an opportunity here in Canada to provide that kind of support as well.

In terms of guiding values, when we are thinking about the regulation of this space, I think a lot of thought has been put into making sure that the regulation will be balanced and equitable, and measured in its approach to the activities that are undertaken by these providers. It's very important to have that focus. Thank you.

**The Chair:** Thank you so much. Mr. Morrow.

**Mr. Morrow:** Very briefly, I think one of the key lessons I've taken away from other jurisdictions is the importance of a principles-based approach rather than something that's overly prescriptive. We know the outcomes we want to achieve in terms of protecting funds and making sure risks are well managed. How that gets done is less important than the fact that it does get done. That kind of principles-based approach I think has served others well and will serve us well.

et, comme je l'ai dit, cela nous mettra sur un pied d'égalité avec un certain nombre de nos pairs à l'échelle internationale.

En ce qui concerne les valeurs directrices, je dirais que, tandis que nous envisageons d'élaborer le cadre de réglementation qui sous-tendra la législation, certains de ces principes directeurs comprendraient la simplicité, la transparence des règlements et l'équité. Je pense que j'ajouterais aussi la proportionnalité, le fait de comprendre que nous voudrions concevoir le système de réglementation afin de réagir de manière appropriée aux risques que présentent les fournisseurs de services de paiement. Nous comprenons que la nature des risques n'est pas aussi sévère ou grave que peut-être dans le cas d'autres systèmes de paiements systémiques au pays, par exemple, le Système de transfert de paiements de grande valeur ou des systèmes de paiement de premier plan qui présentent un risque plus élevé, et le système de surveillance doit donc être établi en fonction de cela. J'espère que cela vous donne une certaine orientation pour ce qui est de...

**Le sénateur C. Deacon :** Merci, madame O'Brien. Madame Butler et aussi peut-être monsieur Morrow.

**Le président :** J'aimerais entendre les deux témoins, évidemment, mais soyons brefs si nous le pouvons. Nous avons d'autres sénateurs qui souhaitent participer. Allez-y s'il vous plaît. Nous sommes heureux de vous entendre.

**Mme Butler :** Je suis heureuse de me prononcer brièvement sur ces deux questions. Par rapport aux leçons tirées à l'échelle mondiale, je dirais que vous pouvez observer la valeur d'un environnement réglementaire connu et juste pour ce qui est de favoriser l'innovation dans le marché et vous pouvez voir la participation des joueurs dans les marchés comme le Royaume-Uni qui ont profité de la certitude de la réglementation. Nous avons l'occasion ici au Canada de fournir ce type de soutien également.

Pour ce qui est des valeurs directrices, lorsque nous pensons à la réglementation de ce domaine, je dirais qu'on a beaucoup réfléchi pour s'assurer que la réglementation sera équilibrée et équitable, et mesurée dans son approche à l'égard des activités qui sont entreprises par ces fournisseurs. C'est très important de mettre l'accent là-dessus. Merci.

**Le président :** Merci beaucoup. Monsieur Morrow, allez-y.

**M. Morrow :** Très rapidement, je pense que l'une des principales leçons que j'ai retenues des autres administrations c'est l'importance d'une approche axée sur des principes plutôt que de créer quelque chose de trop prescriptif. Nous connaissons les résultats que nous voulons atteindre pour ce qui est de protéger les fonds et de nous assurer que les risques sont bien gérés. La façon dont c'est fait importe moins que le fait que cela soit fait. Ce type d'approche fondée sur les principes a bien servi d'autres personnes et nous servira bien aussi, je pense.

When it comes to regulatory burden, I think one of the things we want to achieve with this framework is that because it's going to be principles-based, especially when we're thinking about things like operational risk, there are already a lot of standards in the industry — ISO standards or payment card industry security standards that go about achieving the same types of things we want to achieve with this framework. If a payment service provider is complying with those standards and can demonstrate that, they should be able to quickly, easily and relatively painlessly show us how they're complying with the standards outlined in this act and in the regulations.

**The Chair:** I appreciate the brevity of all the witnesses.

**Senator Loffreda:** Thank you to our panel of witnesses for being here. My question is for the Bank of Canada and/or Finance Canada and Payments Canada. On the retail payments oversight framework, public consultation papers were issued in 2015 and 2017. What were some of the major concerns of the stakeholders that were integrated into this act? Were there any concerns that are not integrated, and why? Also, maybe you can elaborate on some of the other key learnings through these consultations.

**Mr. Morrow:** I can certainly start, and then Ms. O'Brien can step in.

In terms of the consultations that took place, there was a lot of feedback received and many submissions to the Department of Finance. I would say they were all broadly supportive of what was put forward. A lot of the questions received were more around clarifying what was meant — providing greater specificity. When it came to areas like the various mechanisms that could be used to safeguard end-user funds, there was some concern it was too narrow a list and that it should be thought about being widened. That's an example of a change that was made between the time of the consultation paper and what's being proposed here in Bill C-30. That's what I have on that. Ms. O'Brien, I'm sure you have more to add.

**Ms. O'Brien:** Thank you, Mr. Morrow. I would add two very important elements that had come up with respect to the consultations we held, notably with colleagues in Quebec. The legislation, for instance, was changed so that provincially regulated financial institutions are excluded from the scope of this legislation. In addition, we've included a recognition mechanism whereby should any province or territory decide to develop measures in this area that are very similar to what we have in the framework, those would be recognized by the Bank of Canada to prevent unnecessary duplication in terms of the

Lorsqu'il s'agit du fardeau réglementaire, je pense que l'une des choses que nous voulons atteindre avec ce cadre, c'est que, puisqu'il reposera sur des principes, tout particulièrement lorsque nous pensons à des choses comme le risque opérationnel, il y a déjà beaucoup de normes dans l'industrie — des normes ISO ou des normes de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement qui contribuent à réaliser les mêmes types de choses que ce que nous voulons obtenir avec ce cadre. Si un fournisseur de services de paiement se conforme à ces normes et peut le démontrer, il devrait pouvoir nous montrer rapidement, facilement et relativement aisément comment il respecte les normes décrites dans la loi et dans les règlements.

**Le président :** Je remercie les témoins de leur concision.

**Le sénateur Loffreda :** Merci à notre groupe de témoins d'être ici. Ma question est destinée à la Banque du Canada ou à Finances Canada et à Paiements Canada. Par rapport au cadre de surveillance des paiements de détail, des documents de consultation publique ont été publiés en 2015 et en 2017. Quelles étaient certaines des principales préoccupations des intervenants qui ont été intégrées dans cette loi? Y a-t-il des préoccupations qui n'ont pas été intégrées, et pourquoi? Aussi, vous pourriez peut-être parler de certains des autres principaux apprentissages réalisés dans le cadre de ces consultations.

**M. Morrow :** Je peux certainement commencer, puis Mme O'Brien pourra intervenir.

Pour ce qui est des consultations qui se sont tenues, le ministère des Finances a reçu beaucoup de commentaires et de nombreux mémoires. Je dirais que, de façon générale, ils appuyaient tous ce qui a été proposé. Beaucoup des questions reçues concernaient surtout le fait de clarifier ce qu'on voulait dire — de se montrer plus spécifique. Pour ce qui est des éléments comme les divers mécanismes qui pourraient être utilisés pour protéger les fonds des utilisateurs finaux, on se préoccupait du fait que la liste était trop étroite et qu'on devrait songer à l'élargir. C'est un exemple de changement qui a été réalisé entre le moment du document de consultation et ce qui est proposé ici dans le projet de loi C-30. C'est ce que j'ai à dire à ce sujet. Madame O'Brien, je suis sûr que vous avez d'autres choses à ajouter.

**Mme O'Brien :** Merci, monsieur Morrow. J'ajouterais deux éléments très importants qui étaient ressortis concernant les consultations que nous avons menées, notamment avec des collègues au Québec. La législation, par exemple, a été changée de sorte que les institutions financières sous réglementation provinciale sont exclues de la portée de la loi. De plus, nous avons inclus un mécanisme de reconnaissance en fonction duquel si une province ou un territoire décide d'élaborer des mesures dans ce domaine qui sont très semblables à ce que nous avons dans le cadre, celles-ci seraient reconnues par la Banque du

application of the framework. Those were two very important comments that we had received and have addressed.

**Senator Loffreda:** Thank you for your answers. If there's a second round, Mr. Chair.

**Senator Marshall:** My question is for the Department of Finance. I'm wondering why we have this bill now. The reason for that is when you look at the legislation, we don't have the regulations yet, and we don't have the finalized framework. Mr. Morrow couldn't explain what the fee structure will be. Public consultations were in 2015 and 2017, so that was awhile back. That information would be dated. A lot has happened since then.

The information we have is that there's an expectation that the bill won't come into effect for another two years. We don't have the finalized framework, we don't have the regulations and we don't have the fee structure. So why are we getting the bill now? Why wouldn't we get the entire package? We're getting a bill, and we're being told it's going to be another two years. Why would we get it in bits and pieces? Why can't we get the entire package so we can see everything before we approve the bill?

**Ms. O'Brien:** I can appreciate that the legislation is a framework, and so it outlines the primary directions in terms of the oversight framework. I'll pick up on a couple of your comments. In terms of the dated consultations, we have been working to develop this framework for a number of years. Initial consultations or public consultations date back to 2015. The consultations have been constant throughout the process. While the last public consultation paper was dated 2017, we have a number of fora in which we consult and discuss these issues with the industry. The information and views we have are very current.

Putting the legislation out now will allow us to continue to consult with industry so we can better develop the underpinning — the regulations that are to come. It will also allow us to advance important policy work that we are engaged with. Anne had made reference to this in her opening comments about opening access to Payments Canada systems and membership. Doing it on the staged basis allows us to make progress on a number of different files in parallel and also, I think, allow industry to eventually be ready to implement the legislation.

**Senator Marshall:** The public consultations in 2015 and 2017, could we have a link to those consultations so we can see what issues were raised and what comments and concerns

Canada afin de prévenir un chevauchement inutile concernant l'application du cadre. C'étaient deux commentaires très importants que nous avons reçus et auxquels nous avons réagi.

**Le sénateur Loffreda :** Merci de vos réponses. S'il y a un deuxième tour, monsieur le président.

**La sénatrice Marshall :** Ma question s'adresse au ministère des Finances. Je me demande pourquoi nous avons ce projet de loi en ce moment, parce que, quand vous regardez la législation, nous n'avons pas encore de règlements et nous n'avons pas le cadre définitif. M. Morrow n'a pas pu expliquer à quoi ressemblera la structure tarifaire. Les consultations publiques ont eu lieu en 2015 et en 2017, et c'était donc il y a longtemps. Cette information serait dépassée. Beaucoup de choses sont arrivées depuis ce moment.

Selon les renseignements que nous avons reçus, on s'attend à ce que le projet de loi n'entre pas en vigueur avant deux ans. Nous n'avons pas le cadre définitif, nous n'avons pas les règlements et nous n'avons pas la structure tarifaire. Donc pourquoi recevons-nous le projet de loi maintenant? Pourquoi n'aurions-nous pas l'ensemble au complet? Nous obtenons un projet de loi, et on nous dit qu'il faudra attendre deux ans de plus. Pourquoi le recevrons-nous en pièces détachées? Pourquoi ne pouvons-nous pas recevoir l'ensemble complet afin de tout voir avant d'approuver le projet de loi?

**Mme O'Brien :** Je peux reconnaître que la loi est un cadre, et elle décrit donc les principales orientations concernant le cadre de surveillance. Je vais revenir sur quelques-uns de vos commentaires. Pour ce qui est des consultations dépassées, nous travaillons à l'élaboration de ce cadre depuis un certain nombre d'années. Les consultations initiales ou les consultations publiques remontent à 2015. Les consultations ont été constantes tout au long du processus. Même si le dernier document de consultation publique datait de 2017, nous tenons un certain nombre de forums dans le cadre desquels nous menons des consultations et discutons de ces questions avec l'industrie. L'information et les points de vue que nous avons sont très actuels.

Le fait de déposer maintenant le projet de loi nous permettra de continuer de consulter l'industrie afin de pouvoir mieux bâtir le fondement — les règlements qui s'ajouteront. Cela nous permettra de faire avancer l'important travail stratégique auquel nous prenons part. Mme Butler avait fait allusion dans sa déclaration liminaire à l'ouverture de l'accès aux systèmes et aux membres de Paiements Canada. Le fait de procéder par étapes nous permet de réaliser des progrès dans un certain nombre de dossiers différents parallèlement et aussi, je crois, cela permet à l'industrie d'être prête à mettre en œuvre la législation.

**La sénatrice Marshall :** En ce qui concerne les consultations publiques menées en 2015 et en 2017, pourrions-nous avoir un lien vers ces consultations pour que nous puissions voir les

stakeholders had? If you could send the link to the committee clerk, that would be appreciated. Thank you.

**The Chair:** I appreciate the question, Senator Marshall.

[*Translation*]

**Senator Moncion:** My question is along the lines of Senator Marshall's comment. I am wondering why the consultations took so long.

Could you also tell me how many more players you will need in the system in order to be able to implement this whole set of rules?

Could you tell us how the system currently works and how it is regulated for financial institutions? I would like to know how the financial institutions and this system will work in parallel. How will the two fit together?

[*English*]

**Ms. O'Brien:** Thank you. If I understand your question correctly, I would start with this. In terms of the number of payment service providers we believe are in the marketplace, at the moment our estimates are at about 1,500 companies we think would be captured under this framework.

With respect to how it would relate to currently regulated financial institutions, the framework excludes federally and provincially regulated financial institutions from the scope of this legislation given that they are currently regulated under other statutes. So they would be excluded from the scope of the RPAA.

**Senator Moncion:** Thank you.

If I'm looking at, let's say, Moneris, it's been out there for a number of years, and they've been working with different financial institutions in providing this service. Having 1,500 providers out there that could possibly be part of this framework is a lot of players for the payment system.

I understand quite well why we need regulation, and that's why I'm thinking the following: Why did it take so long? It's not a question; it's just a comment, but if you have anything to add to this, please do.

**Ms. O'Brien:** I agree the legislation is very welcome and needed. It's a very complex area, and it has taken a number of years to develop. The question of putting legislation forward is always at the discretion of the government.

questions qui ont été soulevées et les commentaires et les préoccupations qu'avaient les intervenants? Si vous pouviez envoyer le lien à la greffière du comité, nous vous en serions reconnaissants. Merci.

**Le président :** Je vous remercie de la question, madame Marshall.

[*Français*]

**La sénatrice Moncion :** Ma question va dans le même sens que ce qu'a mentionné la sénatrice Marshall; je me demande pourquoi les consultations ont pris autant de temps.

Je voudrais également savoir ceci : de combien de joueurs supplémentaires aurez-vous besoin dans le système afin d'être en mesure de mettre en place cet ensemble de règles?

J'aimerais que vous nous disiez comment fonctionne le système actuellement et comment il est réglementé pour les institutions financières. Je voudrais savoir quel est le parallèle qui s'établira entre les institutions financières et ce système : comment les deux vont-ils s'imbriquer?

[*Traduction*]

**Mme O'Brien :** Merci. Si j'ai bien compris votre question, je pourrais commencer par ceci. En ce qui concerne le nombre de fournisseurs de services de paiement qui sont sur le marché selon nous, à l'heure actuelle, nous pensons qu'environ 1 500 entreprises seraient comprises dans ce cadre.

En ce qui a trait à la façon dont cela serait lié aux institutions financières actuellement réglementées, le cadre exclut les institutions financières réglementées aux échelons fédéral et provincial de la portée du projet de loi étant donné qu'elles sont actuellement réglementées en vertu d'autres lois. Elles seraient donc exclues de la portée de la LAAPD.

**La sénatrice Moncion :** Merci.

Si je regarde par exemple Moneris, l'entreprise existe depuis un certain nombre d'années, et elle a travaillé avec des institutions financières différentes pour fournir ce service. Les 1 500 fournisseurs qui pourraient faire partie de ce cadre représentent beaucoup de joueurs pour le système de paiement.

Je comprends assez bien pourquoi nous avons besoin de la réglementation, et c'est pourquoi je me demande ceci : pourquoi cela a-t-il été si long? Ce n'est pas une question; c'est juste un commentaire, mais si vous avez quelque chose à ajouter, n'hésitez pas à le faire.

**Mme O'Brien :** Je pense comme vous que la législation est une très bonne chose et qu'elle est nécessaire. C'est un domaine très complexe, et il a fallu un certain nombre d'années pour la mettre au point. La question de présenter le projet de loi est toujours à la discrétion du gouvernement.



**Senator Moncion:** Thank you.

**Senator Ringuette:** In a way, my question is a follow-up to Senator C. Deacon's question with regard to regulation. I'm looking at the process that you're proposing for the application. There is the application that the governor will assess the risk, the data, security, privacy, et cetera. Then that application is sent to the minister, who will oversee it, including national security. If there's a refusal at either end, there's an appeal process at both ends.

My question is this: It's hard to identify who is the real boss of this process. I cannot understand why it cannot be the Governor of the Bank of Canada. The Governor of the Bank of Canada would have access to sending applications to be reviewed by CSIS. The process is not seamless enough, from my perspective. Tell me why.

**Ms. O'Brien:** Thank you so much. Senator, you're correct that it's a two-stage process.

However, to better explain the national security elements of the act, I'll turn your question to my colleague Richard Bilodeau.

**Mr. Bilodeau:** Thank you for that question.

To clarify, maybe I'll answer your last question first and say that the Minister of Finance has overall responsibility for the integrity of the financial sector. When we were developing this, we kept that in mind along the way and worked with the Bank of Canada to figure out how the national security review process would work. The procedure that we've been developing and will continue to develop, should this legislation be adopted, is really a process that when applications do come in, it's not a sequential process but a process that can happen simultaneously, where the Bank of Canada and the governor do their work and then the national security review process can happen, directed by the Minister of Finance and the department, along with our security partners.

Also, based on what we know, we do expect that the vast majority of applicants will go through the national security review process rather quickly. There will only be a few instances that might take a little more time.

But those processes will happen simultaneously.

**Mr. Morrow:** I have very little to add to that. At the Bank of Canada, we're very comfortable taking the application and being able to assess the end-user fund safeguarding aspects and the risk

**La sénatrice Moncion :** Merci.

**La sénatrice Ringuette :** D'une certaine façon, ma question fait suite à la question du sénateur C. Deacon concernant la réglementation. Je regarde le processus que vous proposez concernant la demande. Il y a la demande selon laquelle le gouverneur évaluera le risque, les données, la sécurité, la confidentialité, et cetera. Puis, cette demande est envoyée au ministre, qui la supervisera, y compris la sécurité nationale. S'il y a un refus d'un côté ou de l'autre, il y a un processus d'appel de part et d'autre.

Ma question est la suivante : il est difficile de savoir qui est le vrai patron de ce processus. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi ce ne peut pas être le gouverneur de la Banque du Canada. Le gouverneur de la Banque du Canada aurait accès à l'envoi des candidatures devant être examinées par le SCRS. Le processus n'est pas assez fluide, d'après moi. Dites-moi pourquoi.

**Mme O'Brien :** Merci beaucoup. Madame la sénatrice, vous avez raison de dire que c'est un processus en deux étapes.

Cependant, afin de mieux expliquer les éléments liés à la sécurité nationale de la loi, je vais demander à mon collègue Richard Bilodeau de répondre à votre question.

**M. Bilodeau :** Merci de poser cette question.

Pour clarifier les choses, je vais peut-être répondre à votre dernière question en premier et dire que le ministre des Finances a une responsabilité globale concernant l'intégrité du secteur financier. Lorsque nous avons élaboré la loi, nous avons gardé cela à l'esprit tout au long du processus et avons travaillé avec la Banque du Canada afin de découvrir comment le processus d'examen lié à la sécurité nationale pourrait fonctionner. La procédure que nous avons élaborée et que nous continuerons d'élaborer, si le projet de loi est adopté, est vraiment un processus selon lequel, quand les demandes arrivent, ce n'est pas un processus séquentiel; c'est un processus où diverses étapes peuvent se produire simultanément, où la Banque du Canada et le gouverneur font leur travail, puis le processus concernant l'examen lié à la sécurité nationale peut se produire, dirigé par le ministre des Finances et le ministère, ainsi qu'avec nos partenaires de la sécurité.

Aussi, selon ce que nous savons, nous nous attendons à ce que la grande majorité des demandeurs soient soumis au processus d'examen lié à la sécurité nationale assez rapidement. Il n'y aura que quelques cas qui pourraient être un peu plus longs.

Mais ces processus se dérouleront simultanément.

**M. Morrow :** J'ai très peu de choses à ajouter à cela. À la Banque du Canada, nous sommes très à l'aise avec le fait de prendre la demande et de pouvoir évaluer les aspects de la

management processes that a payment service provider will have in place.

When it comes to denying someone on national security purposes, we believe it's the purview of the government more broadly to determine what is a national security risk and what is not, which is why this division of labour is laid out in the registration process and where the minister decides on that aspect of it.

**Senator Ringuette:** Yes, but the process also includes an appeal process to the governor, an appeal process to the minister and then an ultimate appeal process to the Federal Court.

**Mr. Morrow:** It's perhaps a little simpler. When a payment service provider comes and they apply to register with the Bank of Canada, we'll take some basic information about who they are and determine whether they are actually covered by this act and therefore need to be registered. At that point, we're ready to register them. If they are not a payment service provider or have run afoul of particular infractions under the proceeds-of-crime legislation, there is capacity for the governor to refuse registration at that point. If the governor were to refuse registration, there's a process of appeal through the governor and ultimately to the Federal Court.

If, on the other hand, we're fine with the applicant, and if there's a national security issue, then that appeal would take place with the minister. So the appeal process is separate for each of the two aspects.

**Senator Ringuette:** Thank you.

[*Translation*]

**Senator Dagenais:** My question is for Ms. Butler.

Ms. Butler, the bill brings about changes that will speed up transactions. However, if I quickly survey businesses, I am not sure that I will find any people who are aware of the changes being made.

For large companies with lawyers and accountants, it's probably easy to keep up with the process, but for a small business owner, taking advantage of the new provisions can be complex and expensive.

Do you plan to make the ensuing changes and benefits better known, especially for electronic payments?

protection des fonds des utilisateurs finaux et les processus de gestion des risques qu'un fournisseur de services de paiement aura mis en place.

Lorsque vient le temps de refuser une personne pour des raisons liées à la sécurité nationale, nous croyons qu'il incombe au gouvernement de façon plus générale de déterminer ce qui constitue un risque à la sécurité nationale ou non, ce qui est la raison pour laquelle cette division du travail est énoncée dans le processus d'enregistrement et l'endroit où le ministre prend des décisions par rapport à cet aspect.

**La sénatrice Ringuette :** Oui, mais le processus comprend aussi un processus d'appel au gouverneur, un processus d'appel au ministre, puis un processus d'appel ultime à la Cour fédérale.

**M. Morrow :** C'est peut-être un peu plus simple. Quand un fournisseur de services de paiement présentera une demande pour s'enregistrer auprès de la Banque du Canada, nous recueillerons quelques renseignements de base sur lui et déterminerons s'il est couvert par cette loi et doit donc être enregistré. À ce moment-là, nous sommes prêts à l'enregistrer. S'il ne s'agit pas d'un fournisseur de services de paiement ou s'il a contrevenu à des infractions particulières au titre de la loi sur le recyclage des produits de la criminalité, le gouverneur peut refuser l'enregistrement à ce moment-là. Si le gouverneur devait refuser l'enregistrement, il existerait un processus d'appel par l'entremise du gouverneur, et enfin, devant la Cour fédérale.

Si, au contraire, nous sommes satisfaits du demandeur, et s'il y a une question liée à la sécurité nationale, alors cet appel se ferait devant le ministre. Le processus d'appel est donc distinct pour chacun des deux aspects.

**La sénatrice Ringuette :** Merci.

[*Français*]

**Le sénateur Dagenais :** Ma question s'adresse à Mme Butler.

Madame Butler, le projet de loi provoque des changements qui vont accélérer les transactions. Par contre, si je fais un sondage rapide auprès des entreprises, je ne suis pas sûr que je vais trouver des gens qui seront au courant des changements qui sont en train de s'effectuer.

Pour les grandes entreprises qui ont des avocats et des comptables, c'est sûrement facile de suivre le processus, mais pour un petit entrepreneur, cela peut être complexe et coûteux de prendre des mesures qui permettront de profiter des nouvelles dispositions.

Avez-vous prévu des communications pour faire connaître les changements et les avantages qui vont s'ensuivre, et ce, pour les paiements électroniques notamment?

[English]

**Ms. Butler:** Thank you, senator. I'll answer this from the perspective of Payments Canada, and there may be other members of the panel who may want to speak from the bank's or Finance's perspective.

It's an important question around how to make sure Canadians and Canadian businesses understand the opportunities this provides. Payments Canada has a number of ways in which we have already participated with both the bank and the Department of Finance to help socialize the retail payment activities act — as it was formerly known, retail payments oversight — with our stakeholder groups and member associations. We have two advisory councils in which the Department of Finance participants as an observer and in which it has been able to discuss and socialize this act and the framework in that forum.

We do also through our conference, for instance, which happens annually. Over the COVID period, of course, we've had to do that remotely.

It's very important to continue to do that socializing of this issue, because as I said when I testified earlier, this is a very important first step for continuing to modernize the payments ecosystem in Canada. This regulatory change is a key enabler for increasing access to the payment systems.

Payments Canada has a significant modernization program under way which will include the launch of real-time payments in Canada and will be an important enabler to innovation and, we expect, will be one of the primary attractions for a payment service provider to become registered and then apply to become a member of Payments Canada.

We have plans to continue to work with our stakeholder audiences, members, the bank and the Department of Finance to continue to plan for those changes and socialize the importance of that as we move forward, including our conference annually and outreach throughout the year. Thank you.

**The Chair:** Thank you. Does anyone else wish to add?

**Mr. Morrow:** I can just add that the Bank of Canada equally views outreach in communication as an exceptionally important part of our rolling out of this new responsibility. We do have plans in place to reach out to payment service providers. We are building a contact list of different payment service providers. At last count, we had 700 or 800 entities that we had pre-identified. We will be reaching out to them over the summer and fall to explain what this act is, what it is about, and what their

[Traduction]

**Mme Butler :** Merci, monsieur le sénateur. Je vais répondre à la question du point de vue de Paiements Canada, et d'autres membres du groupe voudront peut-être parler du point de vue de la banque ou des Finances.

C'est une question importante qui porte sur la façon de s'assurer que les Canadiens et les entreprises canadiennes comprennent les occasions que cela offre. Paiements Canada a déjà joué un rôle d'un certain nombre de façons auprès de la banque et du ministère des Finances pour aider à communiquer la Loi sur les activités associées aux paiements de détail — qu'on connaissait alors sous le nom de surveillance des paiements de détail — à nos groupes d'intervenants et à nos associations membres. Nous avons deux conseils consultatifs auxquels le ministère des Finances participe en tant qu'observateur et au sein desquels il a été en mesure de discuter et de communiquer cette loi et le cadre dans ce forum.

Nous le faisons aussi dans le cadre de nos conférences, par exemple, qui ont lieu chaque année. Durant la période de la COVID, bien sûr, nous avons dû faire cela à distance.

C'est très important de continuer de communiquer cette question, parce que comme je l'ai dit dans mon témoignage précédent, c'est une première étape importante pour continuer de moderniser l'écosystème des paiements au Canada. Ce changement réglementaire est un instrument clé pour augmenter l'accès aux systèmes de paiement.

Paiements Canada élabore actuellement un programme de modernisation important qui comprendra le lancement de paiements en temps réel au Canada et sera un instrument important pour l'innovation et, nous l'espérons, un des principaux facteurs d'attraction pour un fournisseur de services de paiement afin qu'il s'enregistre, puis présente une demande pour devenir membre de Paiements Canada.

Nous prévoyons continuer de travailler avec nos intervenants, nos membres, la banque et le ministère des Finances afin de continuer de prévoir ces changements et d'en communiquer l'importance à mesure que nous avancerons, y compris dans le cadre de notre conférence annuelle et de nos activités de sensibilisation tout au long de l'année. Merci.

**Le président :** Merci. Y a-t-il quelqu'un d'autre qui veut ajouter quelque chose?

**M. Morrow :** Je peux juste ajouter que la Banque du Canada considère également la sensibilisation dans la communication comme une partie exceptionnellement importante de notre déploiement de cette nouvelle responsabilité. Nous avons en place des plans afin de rejoindre des fournisseurs de services de paiement. Nous établissons une liste de personnes-ressources qui comprend différents fournisseurs de services de paiement. Au dernier compte, nous avons pré-recensé 700 ou 800 entités.

responsibilities may be under it, what advantages could accrue to them as a result, but also to try to get them engaged so that we can get further input from them as the final elements of the framework are built, and we can take into account their views as those decisions get made.

**The Chair:** Thank you, Mr. Morrow.

Senators, time is up for this panel. I want to thank Ms. O'Brien, Mr. Morrow and Ms. Butler for the information and testimony that they have provided us. We really appreciate it.

I would also make one quick comment. I think you may be able to accomplish this, Ms. O'Brien, in a year, not two years. This will be your challenge. I'm absolutely convinced you will be able to do it with the assistance of the bank and Payments Canada.

Thank you all.

Senators, we will move on to our second panel, which will continue to focus on Division 8 of Bill C-30. Before we start our panel, I would like to thank you very much for keeping your interventions brief, as well as the answers from our first panel, which is very much appreciated, so that we each have a chance to ask questions.

To all the witnesses who have just arrived into the meeting, thank you for joining us this evening. We have with us from the Electronic Transactions Association, Scott Talbott, Senior Vice-President, Government Affairs; and from PayTechs of Canada, Alexander Vronces, Executive Director.

I will ask both witnesses to introduce themselves. Thank you so much.

**Scott Talbott, Senior Vice-President, Government Affairs, Electronic Transactions Association:** Good evening. I'm Scott Talbott, Senior Vice-President of Government Affairs at the Electronic Transactions Association. I want to thank the chair and committee members for this invitation to appear before you this evening. We are pleased to participate in the committee's study of Division 8 of Bill C-30, the budget implementation act.

ETA represents the entire digital transaction industry, including banks, fintechs, networks and payment processors. ETA members are responsible for serving tens of millions of customers and processing over \$1 trillion in credit, debit and prepaid card transactions every year in Canada, as well as over \$2 trillion annually worldwide. Our member companies are constantly developing and deploying innovative payment

Nous communiquerons avec elles durant l'été et l'automne afin d'expliquer ce qu'est la loi, de quoi elle retourne et quelles responsabilités elles pourraient avoir en vertu de cette loi, quels avantages elles pourraient en tirer comme résultat, mais aussi pour tenter de les mobiliser afin que nous puissions obtenir d'autres commentaires de leur part tandis que les éléments finaux du cadre sont intégrés, et nous pourrions tenir compte de leurs points de vue à mesure que ces décisions seront prises.

**Le président :** Merci, monsieur Morrow.

Sénateurs et sénatrices, le temps est écoulé pour ce groupe d'intervenants. Je tiens à remercier Mme O'Brien, M. Morrow et Mme Butler pour les renseignements et les témoignages qu'ils nous ont présentés. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Je tiens aussi à dire quelque chose rapidement. Je pense que vous pourriez être en mesure de l'accomplir, madame O'Brien, en un an, et non deux. Ce sera votre défi. Je suis absolument convaincu que vous arriverez à le faire avec l'aide de la banque et de Paiements Canada.

Merci à vous tous.

Sénateurs et sénatrices, nous allons passer à notre deuxième groupe d'intervenants, qui continuera de se concentrer sur la section 8 du projet de loi C-30. Avant de donner la parole à nos intervenants, je tiens à vous remercier infiniment de rester brefs dans vos interventions, ainsi que dans les réponses à notre premier groupe d'intervenants, ce dont je suis très reconnaissant, pour que tout le monde ait l'occasion de poser des questions.

Pour tous les témoins qui viennent de se joindre à la réunion, merci de vous joindre à nous ce soir. Nous recevons Scott Talbott, vice-président directeur, Affaires gouvernementales, de l'Electronic Transactions Association, et Alexander Vronces, directeur général, de PayTechs of Canada.

Je demanderai aux deux témoins de se présenter. Merci beaucoup.

**Scott Talbott, vice-président directeur, Affaires gouvernementales, Electronic Transactions Association :** Bonsoir. Je m'appelle Scott Talbott et je suis vice-président directeur, Affaires gouvernementales à l'Electronic Transactions Association. Je tiens à remercier le président et les membres du comité de m'avoir invité à comparaître devant vous ce soir. Nous sommes heureux de participer à l'étude sur la section 8 du projet de loi C-30, la Loi d'exécution du budget.

L'ETA représente toute l'industrie des transactions numériques, y compris les banques, les entreprises de technologie financière et les services de traitement des paiements. Les membres d'ETA sont responsables de servir des dizaines de millions de clients et de traiter plus de un billion de dollars de transactions par cartes de crédit, de débit et par cartes prépayées chaque année au Canada, ainsi que plus de 2 billions

products and services to help consumers receive, hold and spend their money with secure, convenient and speedy payment solutions.

We thank the Government of Canada for its leadership on the inclusion of the retail payment activities act in Bill C-30. As you know, the act establishes a new regulatory payments framework for fintechs or payment service providers. This new framework will increase access to the payment system for fintechs while simultaneously regulating them for operational risks, as well as protecting consumers.

The implementation of the RPAA is only the first step in a multi-step process toward modernizing Canada's payment and regulatory systems. As soon as possible, ETA encourages the government to continue to build on what will be established with the RPAA by also modernizing the Canadian Payments Act to create an associate membership class within Payments Canada. Such a change would facilitate additional access for fintechs to the Real-Time Rail, or RTR, that Payments Canada is on track to complete by 2022.

In combination, these two measures would provide ETA member companies with opportunities to continue to deliver the new products and services to consumers and merchants. Both of these steps, the RPAA as well as the new associate membership class, will require Finance Canada to write new regulations. Because there are so many types of payments companies and innovation often occurs quickly, we encourage Finance to consider a couple of points. The first is that the regulations should be principles-based rather than using bright-line tests, and they should focus on the risk profile of the fintech given its size and complexity as well as its products and services. With this approach, the regulations will have flexibility to adapt for future innovation as well as new entrants.

The second point is harmonization. Many other public laws and private sector rules of the payments industry already exists, and the new regulations should consider these in order to harmonize and avoid unnecessary redundancy.

In closing, I want to acknowledge and applaud the Bank of Canada and Payments Canada for their continued leadership and collaborative approach in these efforts to create a positive policy

de dollars annuellement à l'échelle mondiale. Nos entreprises membres élaborent et déploient constamment des produits et des services de paiement novateurs afin d'aider les consommateurs à recevoir, à conserver et à dépenser leur argent au moyen de solutions de paiement sécuritaires, pratiques et rapides.

Nous remercions le gouvernement du Canada de son leadership sur l'inclusion de la Loi sur les activités associées aux paiements de détail dans le projet de loi C-30. Comme vous le savez, la loi établit un nouveau cadre réglementaire de paiements pour les entreprises de technologie financière ou les fournisseurs de services de paiement. Ce nouveau cadre permettra d'augmenter l'accès au système de paiement pour les entreprises de technologie financière tout en les réglementant simultanément concernant les risques opérationnels, ainsi qu'en protégeant les consommateurs.

La mise en œuvre de la LAAPD n'est que la première étape d'un processus en plusieurs étapes vers la modernisation des systèmes de réglementation et de paiement du Canada. Dès que cela sera possible, l'ETA encourage le gouvernement à continuer de faire fond sur ce qui sera établi au sein de la LAAPD en modernisant également la Loi canadienne sur les paiements afin de créer une catégorie de membres associés au sein de Paiements Canada. Un tel changement faciliterait un accès supplémentaire pour les entreprises de technologie financière au rail en temps réel, ou RTR, que Paiements Canada est en voie d'achever d'ici 2022.

Combinées, ces deux mesures fourniraient aux entreprises membres d'ETA des possibilités de continuer de fournir les nouveaux produits et services aux consommateurs et aux marchands. Ces deux mesures, la LAAPD ainsi que la nouvelle catégorie de membres associés, obligeront Finances Canada à rédiger de nouveaux règlements. Étant donné qu'il y a un si grand nombre de types de sociétés de paiement et que les innovations se produisent souvent rapidement, nous encourageons le ministère des Finances à envisager quelques points. Le premier, c'est qu'on devrait fonder les règlements sur des principes plutôt que d'utiliser des règles de démarcation claires, et ils devraient se concentrer sur le profil de risque de l'entreprise de technologie financière en fonction de sa taille et de sa complexité ainsi que de ses produits et de ses services. Avec cette approche, les règlements auront la souplesse nécessaire pour s'adapter à des innovations futures ainsi qu'aux nouveaux joueurs.

Le deuxième point, c'est l'harmonisation. Nombre d'autres lois publiques et règles du secteur privé de l'industrie des paiements existent déjà, et les nouveaux règlements devraient en tenir compte afin de s'harmoniser avec ceux-ci et d'éviter la redondance inutile.

Pour terminer, je tiens à reconnaître et à saluer la Banque du Canada et Paiements Canada de leur leadership continu et de leur approche de collaboration dans ces efforts visant à créer un

environment for continued innovation, competition and economic growth while ensuring robust consumer protections.

Senators, thank you again, and I look forward to your questions.

**The Chair:** Mr. Vronces.

**Alexander Vronces, Executive Director, PayTechs of Canada:** Thank you for the invitation to speak about the retail payment activities act. I am Alexander Vronces, Executive Director of PayTechs of Canada. We are a community of fintechs and payments, and we advocate for a policy change to promote competition and innovation in the sector.

I'd like to kick off my remarks today with a quote from the Kalifa report, an independent study on the fintech sector commissioned by the U.K. government:

Fintech is not a niche within financial services. Nor is it a sub-sector. It is a permanent, technological revolution, that is changing the way we do finance.

In the U.K., fintech is strategic priority. In Canada, we are just getting started.

Modern payments regulation, access to payment systems, open banking, these are the basic building blocks of a modern financial technology sector. The U.K. already has them all. Now the U.K. is talking about a strategy to invest more than \$1 billion in the sector to attract global talent and to ensure that the government as a whole is thinking about fintech in a more coherent and deliberate way.

Canada does have some catching up to do. This starts with the first building block, modern payments regulation, which is the retail payment activities act. We support it.

That legislation will help build trust in our sector. It's also going to pave the way for standing up the other basic building blocks: access to payment systems and an open banking framework that includes not just a seamless movement of data but also money, the payments fees of consumer-directed finance.

Canada may be behind, but is not yet out of the race. Another thing the Kalifa report says is that Canada is still a contender.

environnement stratégique positif pour l'innovation continue, la compétition et la croissance économique tout en assurant des mesures de protection des consommateurs robustes.

Sénateurs et sénatrices, merci encore et je suis impatient de répondre à vos questions.

**Le président :** Monsieur Vronces.

**Alexander Vronces, directeur général, PayTechs of Canada :** Merci de m'avoir invité à parler de la Loi sur les activités associées aux paiements de détail. Je suis Alexander Vronces, directeur général de PayTechs of Canada. Nous sommes une communauté d'entreprises de technologie financière et de services de paiements, et nous plaidons en faveur d'un changement stratégique afin de promouvoir la concurrence et l'innovation dans le secteur.

J'aimerais commencer mon intervention aujourd'hui en citant un extrait du rapport Kalifa, une étude indépendante du secteur des entreprises de technologie financière mandatée par le gouvernement du Royaume-Uni :

Les entreprises de technologie financière ne sont pas un créneau au sein des services financiers. Elles ne constituent pas non plus un sous-secteur. C'est une révolution technologique permanente qui change nos façons de faire des finances.

Au Royaume-Uni, les entreprises de technologie financière sont une priorité stratégique. Au Canada, nous ne faisons que commencer.

La réglementation moderne des paiements, l'accès à des systèmes de paiement, les systèmes bancaires ouverts, voilà les éléments de base d'un secteur de la technologie financière moderne. Le Royaume-Uni les possède déjà tous. Le Royaume-Uni parle maintenant d'une stratégie pour investir plus de un milliard de dollars dans le secteur afin d'attirer les talents mondiaux et de s'assurer que le gouvernement dans son ensemble conçoit les entreprises de technologie financière d'une façon plus cohérente et délibérée.

Le Canada a un certain rattrapage à faire. Cela commence par le premier élément de base, la réglementation moderne des paiements, qui est la Loi sur les activités associées aux paiements de détail. Nous sommes en faveur de celle-ci.

Cette législation aidera à renforcer la confiance envers notre secteur. Elle pavera aussi la voie pour ce qui est d'ériger les autres éléments de base : l'accès aux systèmes de paiement et un cadre de banques ouvertes qui comprend non seulement une libre circulation des données, mais aussi de l'argent, les frais des paiements des finances axées sur les clients.

Le Canada est peut-être en retard, mais il n'a pas déjà abandonné la course. Une autre chose que le rapport Kalifa dit, c'est que le Canada est toujours en lice.

Canada has promising fintech stories across the country, in Vancouver, Calgary, Toronto, Montreal, St. John's and so many places in between, but if we don't stand up all the basic building blocks and soon, some of these promising stories may not have happy endings. Modern payments regulation by itself is not enough. Without the other basic building blocks, it's just going to be more regulation without more opportunity to compete and innovate.

For competition and innovation, we need access to payment systems, which is a separate legislative initiative. We also need open banking, which is a separate legislative initiative. Canada can catch up and have a financial sector fit for the 21st century, but for that to happen, we need the government to take the lead and stand up all the basic building blocks.

Thank you again for the invitation to speak here today. I am happy to take any questions you may have.

**Senator Smith:** Thank you to our witnesses for participating. I wasn't very clear in my first question, but I would like to ask, if I could, about the retail payment activities act in terms of the Electronic Transaction Association. Maybe Mr. Talbott can answer.

How would the use of crypto-currencies in retail be subject to the act? Has the government provided any guidance, or is it looking at how digital currencies impact retail activities, because we know there are Canadian companies that accept bitcoin as a form of payment? If you could educate me, Mr. Talbott, I would appreciate it.

**Mr. Talbott:** Senator, I appreciate the question. The legislation is a framework and the details have to be filled in. The gist of it is if you are not a bank and you are primarily engaged in payment activities, you would be classified under the RPAA, which is a new term — the old term was RPOF — you would be considered a PSP and, therefore, covered under the act in question. Whether that's crypto-currencies or other activities in the payment space, it would be covered. The act has the flexibility in its drafting to be able to expand to include additional technologies —

**Senator Dagenais:** No translation.

**The Chair:** Madam clerk, can you find out if we have a problem with translation? Let's wait for a moment, Mr. Talbott. You may continue.

Le Canada a des histoires prometteuses concernant les entreprises de technologie financière dans tout le pays, à Vancouver, à Calgary, à Toronto, à Montréal, à St. John's et à tant d'autres endroits entre ces lieux, mais si nous n'érigeons pas tous les éléments de base, et ce, bientôt, certaines de ces histoires prometteuses pourraient mal finir. La réglementation moderne sur les paiements en soi n'est pas suffisante. Sans les autres éléments de base, il ne s'agira que d'une réglementation de plus sans qu'on ait l'occasion de compétitionner et d'innover.

Pour compétitionner et innover, nous avons besoin d'un accès à des systèmes de paiement, ce qui est une initiative législative distincte. Nous avons aussi besoin de systèmes bancaires ouverts, qui constituent une initiative législative distincte. Le Canada peut rattraper son retard et avoir un secteur financier adapté au XXI<sup>e</sup> siècle, mais pour que cela puisse se produire, le gouvernement doit prendre les rênes et ériger tous les éléments de base.

Merci encore une fois de m'avoir invité à vous parler ici aujourd'hui. Je serai heureux de répondre à toutes vos questions.

**Le sénateur Smith :** Je remercie nos témoins d'avoir participé. Je n'ai pas été très clair dans ma première question, mais j'aimerais poser une question, si je le peux, concernant la Loi sur les activités associées aux paiements de détail par rapport à l'Electronic Transactions Association. Peut-être que M. Talbott pourrait répondre.

Comment l'utilisation des cryptomonnaies dans le détail serait-elle assujettie à la loi? Le gouvernement a-t-il fourni une orientation ou examine-t-il comment les monnaies numériques influent sur les activités de détail, parce que nous savons que certaines entreprises canadiennes acceptent le Bitcoin comme forme de paiement? Si vous pouviez me renseigner, monsieur Talbott, je vous en serais reconnaissant.

**M. Talbott :** Monsieur le sénateur, je vous remercie d'avoir posé la question. La législation est un cadre, et les détails doivent être remplis. L'essentiel, c'est que si vous n'êtes pas une banque et que vous vous livrez principalement à des activités de paiement, vous seriez classifié au titre de la LAAPD, qui est un nouveau terme — l'ancien terme était CSPD — vous seriez considéré comme un fournisseur de services de paiement et, par conséquent, seriez visé par la loi en question. Que ce soit les cryptomonnaies ou d'autres activités dans le domaine des paiements, cela serait couvert. La loi telle qu'elle est libellée offre la flexibilité nécessaire pour pouvoir inclure graduellement des technologies supplémentaires...

**Le sénateur Dagenais :** Il n'y a pas d'interprétation.

**Le président :** Madame la greffière, pourriez-vous voir s'il y a un problème avec l'interprétation? Nous allons attendre un instant, monsieur Talbot. Continuez.

**Mr. Talbott:** I'll summarize the answer. In short, the act contemplates additional technologies, and its core function is to regulate entities that are not banks primarily engaged in payments. A crypto-company primarily engaged in payments under the act, if enacted, would be considered a PSP and, therefore, subject to the RPAA.

**Senator Smith:** As someone who understands what is going on, how fast do you see the evolution of new currencies in terms of their implementation, and how will they be affected by the regulations the government sets up? Is this going to be an opportunity? Is this something that will evolve quickly?

**Mr. Talbott:** First, the Electronic Transaction Association members are working quickly to implement and use cryptocurrencies for their own operations. However, I do not see it being adopted at the consumer level all too quickly. There is largely a lot of confusion and currency fluctuations. From a business standpoint, they are using crypto-currencies or positioning themselves to do so.

I think the regulation will actually be a benefit. Initially, while it may seem like a burden, it will provide certainty and predictability to the companies. It will also provide safety and security. There are operational risks built into the legislation and, presumably, the regulations that will provide for systemic risks and protect consumers. The legislation and the regulation together will provide certainty and clarity, as well as protect the payments system. In the end, it will have an important role to play.

**Senator Smith:** Can you see consumer protection being developed quickly in this new field?

**Mr. Talbott:** Industry generally moves quicker than regulations, which is not a bad thing. The crypto-space is moving quickly, and it's up to the government to determine how fast it will regulate the space. It's up to the government in terms of the speed. The answer could be yes.

At the same time, because technology is moving quickly, you want to make sure you get it done right. Taking the time to move judiciously is important here. You don't want to stifle innovation before it gets a chance to take off.

**Senator Wallin:** My question follows on that. With all the new layers of rules, it sounds like it could be a disincentive, initially, for new entrants to the game. Is there a concern that those who provide the payment function but for whom it's not their primary business might be able to circumvent the rules or say that it's not their primary business? I'm looking from your

**M. Talbott :** Je vais résumer. En bref, la loi tient compte des nouvelles technologies, et sa fonction clé est de réglementer les entités non bancaires qui offrent principalement des services de paiements. Si la loi est adoptée, les entreprises de cryptomonnaie qui offrent principalement des services de paiements seraient, en vertu de la loi, considérées comme des fournisseurs de services de paiement et seraient donc assujetties à la LAAPD.

**Le sénateur Smith :** Puisque vous comprenez tout cela, dites-moi à quelle vitesse évoluent et sont mises en œuvre ces nouvelles formes de monnaie, et quelle sera pour elles l'incidence de la réglementation mise en place par le gouvernement? Est-ce que nous allons pouvoir en tirer parti? Est-ce que c'est le genre de choses qui évoluent rapidement?

**M. Talbott :** D'abord, les membres de l'Electronic Transaction Association travaillent rapidement pour mettre en œuvre et utiliser les cryptomonnaies pour leurs propres activités. Malgré tout, je doute que ce soit adopté par les consommateurs très rapidement, parce que, dans l'ensemble, il y a énormément de confusion, et la valeur des monnaies fluctue beaucoup. Ce sont les entreprises qui utilisent les cryptomonnaies ou qui se préparent à pouvoir le faire.

Je crois que la réglementation va certainement nous avantager. Au départ, même si cela a l'air d'un fardeau, elle fournira aux entreprises plus de certitude et de prévisibilité, en plus de renforcer la sécurité. La loi prévoit les risques opérationnels et, présumément, la réglementation va prévoir les risques systémiques et protéger les consommateurs. Ensemble, la loi et le règlement vont offrir de la certitude et de la clarté, en plus de protéger les systèmes de paiement. En somme, ils remplissent un rôle important.

**Le sénateur Smith :** Croyez-vous que des mesures de protection des consommateurs pourront être élaborées rapidement dans ce nouveau domaine?

**M. Talbott :** L'industrie évolue généralement plus rapidement que la réglementation, et ce n'est pas une mauvaise chose. Le secteur de la cryptomonnaie bouge très rapidement, alors c'est au gouvernement de décider à quel rythme il doit réglementer ce secteur. C'est lui qui décide à quelle vitesse il agit. Donc, la réponse est potentiellement oui.

En même temps, puisque la technologie évolue si rapidement, vous devez aussi vous assurer de faire les choses correctement. C'est important de prendre le temps de faire des choix judicieux. Vous ne voulez pas freiner l'innovation avant qu'elle puisse prendre son essor.

**La sénatrice Wallin :** Mes questions vont porter sur le même sujet. Avec tous ces nouveaux paliers de règles, j'ai l'impression que cela pourrait décourager, du moins au départ, les nouveaux arrivants de ce secteur. Serait-il possible pour les entreprises qui offrent une fonction de paiement, sans que ce soit leur activité principale, et contourner les règles en disant que ce n'est pas leur



vantage point as to how you see the rules and how tight the net is.

**Mr. Talbott:** I'm happy to start, though I know Mr. Vronces has some thoughts as well.

One of our messages to the Department of Finance as they write the regulations is to provide risk tailoring or risk approach so that large entities with a huge footprint and lots of products and services will be regulated by the same themes as the smaller ones but that they can scale it for the risk profile of the entrant. That should create a path for smaller entrants. While the themes should be the same for all entities, the burden should be lessened for the smaller entities, and we heard that in the other panel as well.

I know Mr. Vronces represents small companies, so I'm happy for him to weigh in.

**Mr. Vronces:** At this point, the regulatory framework is high level, and the devil will be in the details. In the long run, it will be of benefit for companies in the sector because it will help build trust. Even the small companies see value in having a government stamp of approval and being able to say they comply with standards that protect end-user funds and mitigate a range of operational risks.

I'm also confident at this point that the department and the bank are thinking about this the right way. As they said in the last panel, one of the guiding principles is proportionality. We are going to continue to encourage them to do what Mr. Talbott said, which is to think about the risk this introduces and make sure the risks are proportional to those. We are not concerned at this point, but we will be watching closely.

**Mr. Talbott:** To follow up on the second question about the tightness of the net, the regulations are focused on companies that are engaged in payments as their primary business. If it is secondary to you or your business, then you would not be covered as currently contemplated by the legislation. That seems to strike a good balance.

[Translation]

**Senator Bellemare:** I appreciate the opportunity to discuss this bill with you. My question is about the costs associated with it. We know that payment methods often come with transaction

activité principale, et est-ce que cela soulève des préoccupations? J'essaie de considérer la situation de votre point de vue, pour savoir comment vous voyez les règles et à quel point tout cela est étanche.

**M. Talbott :** Je me ferai un plaisir de répondre en premier, mais je sais que M. Vronces a aussi une opinion là-dessus.

L'un des messages que nous voulons transmettre au ministère des Finances, pendant qu'il élabore la réglementation, c'est qu'il faut une approche adaptée aux risques ou une approche axée sur le risque pour faire en sorte que les grandes entités, qui ont une énorme empreinte et énormément de produits et de services, seront réglementées selon les mêmes thèmes que les entreprises plus petites, mais qui permet en même temps une mise à l'échelle selon le profil de risque des nouveaux arrivants. Cela devrait donner un accès aux nouveaux arrivants plus petits. Même si les thèmes devraient être les mêmes pour toutes les entités, le fardeau devrait être moins lourd pour les petites entités, comme l'a dit l'autre groupe de témoins.

Je sais que M. Vronces représente les petites entreprises, alors je lui cède la parole avec plaisir.

**M. Vronces :** Actuellement, le cadre réglementaire est très général, alors que tout se joue dans les détails. À long terme, les entreprises du secteur seront avantagées, parce que cela va aider à bâtir la confiance. Même les petites entreprises trouvent important que le gouvernement donne son approbation officielle, parce que cela veut dire qu'elles pourront se dire conformes aux normes qui protègent les fonds des utilisateurs finaux et qui permettent d'atténuer tout un ensemble de risques opérationnels.

Je suis convaincu que, actuellement, le ministère et les banques envisagent les choses correctement. Comme le dernier groupe l'a dit, l'un des principes directeurs doit être la proportionnalité. C'est pourquoi nous continuons de promouvoir l'approche dont a parlé M. Talbot, qui consiste à prendre en considération les risques que cela introduit et à s'assurer que les mesures sont proportionnelles aux risques. Nous n'avons pas de préoccupation pour l'instant, mais nous allons surveiller la situation de près.

**M. Talbott :** Pour répondre à votre deuxième question sur l'étanchéité des mesures, la réglementation vise les entreprises dont les activités principales sont liées aux paiements. Si ce n'est qu'une activité secondaire pour vous ou votre entreprise, alors la loi sous sa forme actuelle ne vous vise pas. Je pense que c'est un bon équilibre.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Je suis heureuse de pouvoir discuter de ce projet de loi avec vous. Ma question concerne les coûts qui y sont liés. On sait que les modes de paiement sont

costs for both retailers and consumers, such as with Visa, Interac, and so on.

Will this bill have an impact on transaction costs? When we look at section 20, which deals with the protection of funds, we need trust accounts — I'm not surprised, since they want to reduce risk — can we conclude that this section will have an impact on fees? How will cryptocurrency fit into section 20? How is it going to be reflected in this section in the legislation? I'm not sure whether my question is clear enough.

[English]

**Mr. Talbott:** Unfortunately, the cost of government regulation is part of the cost of doing business, and prices generally reflect that. I think what is important to consider, though, is that the cost of fraud is also part of the cost of doing business. So when you weigh the costs of registration against the costs of the fraud that the legislation and the ensuing regulations will prevent, hopefully the two will net themselves out and, in fact, could even be a positive. By reducing fraud and by ensuring safety, soundness and security in the payments industry will help prevent fraud, and that will keep costs down as well.

**Mr. Vronces:** A comment on the first part of the question. I don't think this will put upward pressure on transaction costs in the Canadian economy. As I said in my opening remarks, I think this is a first step toward standing up all those three building blocks: modern payments regulations, access to payment systems and open banking.

Access to payment systems will give fintechs and payments the opportunity to provide new ways to pay in all parts of the Canadian economy, which will provide the competitive pressure I think we need to put downward pressure on transaction costs. I think rather than increasing them, this regulation is a first step to decreasing them.

**Mr. Talbott:** I agree.

**Senator C. Deacon:** Nice to see you both here at this meeting discussing this topic.

I asked the question, and you've touched on it a lot but I wouldn't mind a little bit of reiterating. I asked a question of the last panel about what are the lessons learned globally. One of the benefits of being a last follower is you get to see what other people have done wrong and done right; so what are the benefits and lessons learned in terms of our global competitors? You've spoken about guiding values, principles-based risk tailoring and

souvent associés à des coûts de transaction à la fois pour le détaillant et pour le consommateur, que l'on parle des cartes Visa, Interac, etc.

Ce projet de loi aura-t-il une incidence sur les frais de transaction? Lorsqu'on regarde l'article 20, qui concerne la protection des fonds, on doit avoir des comptes en fiducie ou en fidéicommiss — cela ne m'étonne pas, puisqu'on veut diminuer les risques —, peut-on conclure que cet article aura une incidence sur les frais? Comment la cryptomonnaie peut-elle être associée à cet article 20? Comment va-t-elle rendre compte de cet article dans la loi? Je ne sais pas si ma question est assez claire.

[Traduction]

**M. Talbott :** Malheureusement, le coût associé à la réglementation gouvernementale fait partie des coûts que doivent assumer les entreprises, et cela est généralement reflété dans les prix. Malgré tout, je crois qu'il est important de garder en tête que le coût des fraudes fait aussi partie des coûts que les entreprises doivent assumer. Donc, si vous comparez les coûts d'enregistrement aux coûts liés à des fraudes — que la loi, puis son règlement, vont prévenir —, il est à espérer que les deux vont s'annuler ou même que cela permettra de sauver de l'argent. En réduisant la fraude et en assurant la sûreté, la solidité et la sécurité de l'industrie des paiements pour aider à prévenir la fraude, on pourra également aider à réduire les coûts.

**M. Vronces :** J'ai un commentaire en lien avec la première partie de la question. Je ne crois pas que cela va faire augmenter les frais de transaction dans l'économie canadienne. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, je crois qu'il s'agit de la première étape pour mettre en place les trois éléments de base : la réglementation des systèmes de paiement modernes, l'accès aux systèmes de paiement et le cadre bancaire ouvert.

L'accès aux systèmes de paiement donne aux entreprises de technologie financière et de paiements la possibilité d'offrir de nouveaux modes de paiement dans tous les secteurs de l'économie canadienne, ce qui, je crois, créera la compétitivité nécessaire pour faire baisser les frais de transactions. Je ne crois pas que la réglementation va faire augmenter les frais, au contraire, elle va les réduire.

**M. Talbott :** Je suis d'accord.

**Le sénateur C. Deacon :** Je suis heureux de discuter de ce dossier aujourd'hui avec vous deux.

J'ai déjà posé la question, et vous en avez beaucoup parlé, mais je ne serais pas contre un petit récapitulatif. J'ai demandé au dernier groupe de témoins quelles étaient les leçons retenues, à l'échelle mondiale. L'un des avantages d'être en bout de ligne est que vous pouvez voir ce que les autres ont fait de bien et de mal; donc, quels sont les avantages, et quelles leçons avons-nous retenues de nos concurrents mondiaux? Vous avez parlé de

harmonizing. Have you any to add to that or reinforce? What are your biggest worries here? My biggest worry is we have a complex regulatory regime versus a streamlined, more agile regulatory regime. We have that history in Canada of developing a pretty heavy regulatory burden across our country as judged by external bodies like the World Bank and OECD. What are your biggest concerns? For me, regulatory burden and timing. But what would you like to offer on those? Thanks very much.

**Mr. Talbott:** Senator Deacon, nice to see you again. I think the biggest concerns — I have learned not to disagree with Senator Deacon, so I will echo his concerns are ours, namely that the system becomes too complex.

I don't think there is much of a risk of that here, though. I think the flexibility built into the legislation and the comments we have heard so far from the outstanding team at Finance as well as the Bank of Canada is that they, too, are focused on flexibility, and hopefully that will keep costs down, as well as complexity. We are pleased with that.

Lessons learned from around the globe: First of all, that it is needed and necessary. The marketplace has moved quickly to develop new products and services, and providing this degree of regulatory structure and framework will help provide safety and soundness while ensuring competition growth, while protecting consumers as well as merchants. So the lesson learned is that this is a necessary step to move Canada up with the rest of the world.

**Mr. Vronces:** I agree. I would only add that as far as lessons learned, I think the big lessons from abroad and places like the U.K. and Australia and elsewhere, are two things: There has been persistent political leadership to champion the sector, to understand and communicate the importance of the sector widely and broadly.

I think the other thing is that other jurisdictions view the sector in a more holistic way. I sound like a broken record here, but it's the three building blocks. It's not just modern payments regulations; it's access to payment systems and it's open banking. These things need to be done all together. We can't just do one and kick the can down the road, because then the risk is

valeurs directrices et d'une approche d'adaptation et d'harmonisation des risques axée sur ces principes. Y a-t-il quelque chose que vous voulez ajouter ou souligner? Quelles sont vos principales préoccupations? La mienne, c'est que nous avons un régime réglementaire complexe au lieu d'un régime réglementaire rationnel et souple. Nous avons tendance, au Canada, à élaborer pour tout notre pays ce que des organismes externes comme la Banque mondiale et l'OCDE qualifient de fardeau réglementaire très lourd. Donc, quelles sont vos préoccupations principales? En ce qui me concerne, c'est le fardeau réglementaire et le moment de la réglementation. Aimerez-vous faire des commentaires là-dessus? Merci beaucoup.

**M. Talbott :** C'est un plaisir de vous revoir, monsieur le sénateur. Je crois que les principales préoccupations... J'ai appris à ne pas contredire le sénateur Deacon, alors je vais dire comme vous, que nos préoccupations tiennent à la complexité de plus en plus grande du système.

Malgré tout, je ne crois pas que cela représente vraiment un risque, ici. Je crois que la loi offre assez de souplesse et, selon les commentaires que nous avons entendus jusqu'ici de l'excellente équipe du ministère des Finances ainsi que des représentants de la Banque du Canada, eux aussi mettent l'accent sur la flexibilité, et cela devrait nous permettre d'éviter une augmentation des coûts et de la complexité. C'est du moins ce que nous espérons. Nous sommes satisfaits, de ce côté-là.

Pour ce qui est des leçons tirées d'ailleurs dans le monde, je dirais, premièrement, que c'est nécessaire, que c'est quelque chose dont nous avons besoin. Le marché a rapidement développé de nouveaux produits ou de nouveaux services, alors il faut mettre en place ce genre de structure et de cadre réglementaires pour aider à assurer la sécurité et la solidité du secteur, tout en s'assurant, d'une part, de favoriser la croissance de la concurrence et, d'autre part, de protéger les consommateurs et les commerçants. Donc, la leçon que nous avons retenue est que c'est une étape nécessaire pour que le Canada soit au même niveau que le reste du monde.

**M. Vronces :** Je suis d'accord. J'ajouterais seulement que, en ce qui concerne les leçons retenues, je crois qu'il y a deux grandes leçons que nous pouvons tirer de l'étranger, d'endroits comme le Royaume-Uni et l'Australie, par exemple : les dirigeants politiques ont vraiment appuyé uniformément ce secteur, pour comprendre et communiquer largement et amplement son importance.

L'autre chose, à mon avis, est que les autres pays ont une conception plus holistique du secteur. Je sais que je me répète, mais il y a trois éléments de base. Il n'y a pas seulement la réglementation des systèmes de paiement modernes, il y a aussi l'accès aux systèmes de paiements et le cadre bancaire ouvert. Ce sont trois choses qui doivent être faites de concert. Nous ne

we will end up with more regulation without opportunity to compete and innovate.

As far as guiding principles, I think competition and innovation need to be at the heart of what we do here. I also think we need to make sure we are providing choices to these fintechs, because for a good deal of them they are wondering what's next. They don't easily and nicely fit under any existing regulatory framework in Canada, and some of them quite literally are asking themselves the question, "Do I become a bank, or do I leave the Canadian market?"

I think it's obvious to everyone what the easy answer is when you are an up-and-coming financial technology company: You leave the Canadian market. And those are the outcomes we want to avoid.

**Senator C. Deacon:** Thank you very much.

**Senator Loffreda:** Thank you to our panellists for being here. I noted and read that the proposed legislation would align Canada with other jurisdictions such as the United Kingdom, Australia and the European Union, who have regulatory frameworks for new and emerging payment service providers in place.

I didn't read anywhere that we're aligned with the U.S. Are we aligned with the U.S.? The U.S. is our major trading partner. How does the U.S. regulate payment service providers? Even in our discussions this evening, the U.S. hasn't come up as a nation that we are aligned with. To what extent do these providers do business in Canada? What is the current market share or landscape in Canada? How do you see the industry evolving in the near future, given the acceleration of the digital economy, its impact on the industry? Do you see the financial institutions that are not subject to this act holding their market share, consumers benefiting from the act and the landscape or market share changing across Canada? Thank you.

**Mr. Talbott:** I'm happy to answer that, senator. I appreciate the question. In the U.S., where ET also operates, they use the state system to regulate the fintech players, but there are proposals at the federal level to consider increasing access to faster payments for the Federal Reserve for fintech players both at the regulatory as well as the congressional level. The state-level regulation in the U.S. addresses most of the issues that we've talked about here, but there are similar proposals at the federal level.

pouvons pas faire une seule chose et remettre le reste à plus tard, parce que, dans ce cas, nous courons le risque d'avoir une réglementation lourde, sans possibilité de compétitionner ou d'innover.

En ce qui concerne les principes directeurs, je dirais que la compétition et l'innovation doivent être au cœur de ce que nous faisons ici. Je crois aussi que nous devons nous assurer d'offrir des choix aux entreprises de technologie financière, parce qu'il y en a beaucoup qui se demandent ce qui s'en vient. Il n'y a aucun cadre réglementaire au Canada qui convienne précisément à ces entreprises, alors il y en a qui se posent très littéralement la question : « Est-ce que je deviens une banque ou est-ce que je quitte le Canada? »

Je pense que tout le monde peut deviner quelle sera la réponse d'une jeune entreprise de technologie financière : elle va quitter le marché canadien, et c'est le genre de résultat que vous voulez éviter.

**Le sénateur C. Deacon :** Merci beaucoup.

**Le sénateur Loffreda :** Merci aux témoins d'être avec nous. J'ai noté et j'ai lu que la loi proposée ferait en sorte que le Canada soit en harmonie avec les autres pays, comme le Royaume-Uni, l'Australie et les pays de l'Union européenne, qui ont adopté des cadres réglementaires pour encadrer les nouveaux fournisseurs de services de paiement émergents.

Je n'ai cependant rien vu sur l'harmonisation avec les États-Unis. Est-ce que nous allons être en harmonie avec ce qui se fait aux États-Unis? C'est notre plus important partenaire commercial. Comment les États-Unis réglementent-ils les fournisseurs de services de paiement? Même dans nos discussions de ce soir, nous n'avons pas abordé la question de l'harmonisation avec les États-Unis. Dans quelle mesure ces fournisseurs ont-ils des activités commerciales au Canada? À quoi ressemblent la part du marché ou le paysage présentement au Canada? Comment l'industrie va-t-elle évoluer à court terme, compte tenu de l'accélération de l'économie numérique et de son impact sur l'industrie? Croyez-vous que les institutions financières qui ne sont pas assujetties à cette loi conserveront leur part du marché, que les consommateurs vont être avantagés par cette loi et que le paysage économique ou la part du marché vont changer partout au Canada? Merci.

**M. Talbott :** Je répondrai avec plaisir, monsieur le sénateur. Merci de la question. Les membres de l'Electronic Transactions Association ont aussi des activités aux États-Unis. Dans ce pays, chaque État réglemente les entreprises de technologie financière, mais il a été proposé à l'échelon fédéral d'augmenter l'accès aux paiements rapides dans le cas de la Réserve fédérale et des entreprises de technologie financière, dans la réglementation et au Congrès. La réglementation des États aux États-Unis répond à la plupart des mêmes questions que nous avons soulevées ici, mais il y a aussi des propositions similaires au fédéral.

In terms of doing business in Canada, it's difficult to say. I'm happy to look into the numbers and see if I could come back to you with more. But many ET member companies are in both countries. Obviously the volumes are different simply based on population, but in terms of population, many ET member companies, both traditional as well as fintechs, work across the border. Many transactions that originate in Canada are processed in the U.S. and vice versa.

In terms of evolving markets, I think that the fintechs base has accelerated its growth in recent years. It has been a tremendous explosion, and they have come on strong, both in terms of the number of participants as well as the volume and the dollars in transactions. The COVID pandemic actually accelerated a lot of the PSPs and fintechs utilization. We saw a tremendous increase in user accounts, as well as dollar volumes in many fintechs, and I expect that trend to continue.

**The Chair:** Thank you, Mr. Talbott. Mr. Vronces, do you have any comments?

**Mr. Vronces:** There is no way I am going to outdo Mr. Talbott on that answer so I'll stay silent.

**Senator Klyne:** I have two quick questions. First one relates to the preamble to the retail payments activities act, which sets out the purpose of the act through sections 1 to 11, and relevant definitions and rules to determine if entities are affiliated and the types of retail payment activity that would be subject to the act.

What is the anticipated impact of those serving the payments ecosystem as it relates to excluding many retail payment activities from the application of the act, if any impact?

**Mr. Talbott:** I think, if I understand your question, what is the scope of the act in terms of who is eligible and who is not, I think at its core the basic definition in the act is that if you are a non-bank — and there are other exceptions, but if you are a non-bank primarily engaged in the business of payments, then you would be covered by the act. If payment is incidental to your business, then you would not be included in the act as it is currently drafted.

**Senator Klyne:** To continue on with Senator Deacon's line of questioning, are there any concerns with the act's framework interacting with the open banking framework being developed by the Minister of Finance? If so, do you have any recommendations in that regard?

Pour ce qui est des affaires au Canada, c'est difficile à dire. Je me ferai un plaisir de consulter les chiffres pour voir si je pourrais vous donner une réponse plus détaillée, mais il y a beaucoup d'entreprises membres de l'Electronic Transactions Association qui sont actives dans les deux pays. Évidemment, le volume d'activités est différent selon la population, mais, même eu égard à la population, il y a beaucoup d'entreprises membres de l'Electronic Transactions Association, traditionnelles et de technologie financière, qui sont exploitées des deux côtés de la frontière. Il y a beaucoup de transactions au Canada qui sont traitées aux États-Unis et vice versa.

À propos de l'évolution des marchés, je crois que les entreprises de technologie financière de base ont accéléré leur croissance au cours des dernières années. Il y a vraiment eu une explosion des activités, et elles ont prospéré, autant en ce qui concerne le nombre de participants que le volume et la valeur en dollars des transactions. À dire vrai, la pandémie de COVID-19 a accéléré le recours aux fournisseurs de services de paiement et aux entreprises de technologie financière. Il y a eu une augmentation phénoménale du nombre de comptes d'utilisateurs et de la valeur en dollars de beaucoup d'entreprises de technologie financière, et nous prévoyons que cela va continuer.

**Le président :** Merci, monsieur Talbott. Monsieur Vronces, avez-vous des commentaires?

**M. Vronces :** Je ne pourrai jamais répondre mieux que M. Talbott, alors je préfère ne rien dire.

**Le sénateur Klyne :** J'ai deux petites questions. La première porte sur le préambule de la Loi sur les activités associées aux paiements de détail, qui explique, aux sections 1 à 11, l'objet du projet de loi, les définitions pertinentes et les règles permettant de déterminer si les entités sont affiliées et les types d'activités de paiements au détail assujetties à la loi.

Quel est l'impact prévu, s'il y en a, sur les fournisseurs de services de paiement, dans cet écosystème, compte tenu du fait que beaucoup d'activités associées aux paiements de détail sont exclues de l'application de la loi?

**M. Talbott :** Je crois, si j'ai bien compris votre question — vous voulez savoir quelle est la portée de la loi, c'est-à-dire qui est visé ou non —, selon la définition de base sur laquelle est fondée la loi, si vous n'êtes pas une entité bancaire... Il y a d'autres exceptions, mais, si vous n'êtes pas une entité bancaire et que vos activités principales sont des activités de paiement, alors vous êtes visé par la loi. Si les activités de paiement sont secondaires pour votre entreprise, alors, conformément au libellé actuel de la loi, vous n'y êtes pas assujetti.

**Le sénateur Klyne :** Je vais poursuivre sur la lancée du sénateur Deacon et demander si vous avez des préoccupations par rapport à l'interaction entre le cadre de la loi et le cadre bancaire ouvert que la ministre des Finances a élaboré, et, dans l'affirmative, si vous avez des recommandations à ce chapitre.

**Mr. Talbott:** I'll defer to Mr. Vronces to start, and then I will be happy to follow up, if that's all right, Mr. Vronces.

**Mr. Vronces:** I think when the Government of Canada first started consulting on consumer-directed finance or open banking — this was many years ago — it made sense to exclude from the scope of that consultation, the payments piece of open banking, the third-party payment initiation, and focus only on data mobility. However, in 2021, now that we're going to have modern payments regulation, now that we're close to having a new real-time payment system stood up by Payments Canada and all its members, I think it's time to make sure that it comes into the scope of the conversation. Otherwise I fear we're going to miss an opportunity.

**Senator Klyne:** Thank you for that. I have another quick question to follow up on Senator Loffreda's question. Part 5 of the retail payment activities act sets out the Bank of Canada's and the Minister of Finance's proposed powers with respect to administration and enforcement. Violations of the act would be subject to administrative monetary policies compliance orders, as well as orders for reasons related to the protection of national security. Given the act's similarities to the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act, do you anticipate a role for law enforcement in verifying compliance with the act?

**Mr. Talbott:** I'm happy to take that one. Unfortunately, the reality of our world is terrorism, whether they are locking down oil pipelines or trying to steal money. I would imagine that because of the threat of thieves, something we take seriously and work diligently to protect consumers against, but unfortunately that threat is real. The payments industry works with law enforcement on a number of different fronts, and I would imagine, given the connection to anti-money laundering and other regulations that law enforcement would have a role to play, unfortunately.

**Senator Klyne:** Thank you.

**Senator Marshall:** Thank you, witnesses, for being here tonight. I want to talk about timelines and get your opinion on the time frame we're working with. The officials told us that the consultations started back in 2015. We have the bill now, which is a broad framework, but we haven't seen any regulations yet or the finalized framework; we don't know how the fees will be determined. Based on the information we have, the Department of Finance estimates another two years before everything is finalized. Is there a possibility, based on what you know and what's transpired over the last few years that the framework could be somewhat outdated by the time we get it? You

**M. Talbott :** Je vais demander à M. Vronces de répondre en premier, et je compléterai avec plaisir, si M. Vronces est d'accord.

**M. Vronces :** Je dirais que, lorsque le gouvernement du Canada a entamé ses consultations sur les finances axées sur les clients et le cadre bancaire ouvert — il y a de cela bien des années —, cela avait du sens d'exclure des consultations le volet sur les paiements du cadre bancaire ouvert et l'initiation d'un paiement par une tierce partie et de mettre l'accent seulement sur la mobilité des données. Mais en 2021, à l'aube de la réglementation sur les systèmes de paiement modernes, nous sommes tout près d'avoir un nouveau système de paiement en temps réel, mis en place par Paiements Canada et ses membres, alors je crois qu'il est temps que les consultations portent aussi sur ces sujets. Dans le cas contraire, je crains que nous passions à côté d'une bonne occasion.

**Le sénateur Klyne :** Merci. Rapidement, j'ai une autre question, qui donne suite à ce que le sénateur Loffreda a demandé. La partie 5 de la Loi sur les activités associées aux paiements de détail énonce les pouvoirs proposés de la Banque du Canada et du ministère des Finances en ce qui concerne l'application de la loi. Les infractions à la loi seraient visées par des ordonnances exécutoires ou des sanctions administratives pécuniaires et des ordonnances liées à des motifs de sécurité nationale. Vu les similitudes entre cette loi et la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, croyez-vous que les forces de l'ordre devront jouer un rôle pour assurer le respect de la loi?

**M. Talbott :** Je me ferai un plaisir de répondre à cette question. Malheureusement, le terrorisme est une réalité de notre monde, qu'il s'agisse d'une attaque contre un oléoduc ou d'une tentative pour voler de l'argent. Je dirais que c'est à cause de la menace que représentent les voleurs — une menace que nous prenons au sérieux — que nous travaillons avec diligence pour protéger les consommateurs, mais la triste réalité est que cette menace existe. L'industrie des paiements travaille avec les forces de l'ordre sur différents fronts, et j'imagine qu'elles auraient, malheureusement, un rôle à jouer, compte tenu de la lutte contre le blanchiment d'argent et le reste de la réglementation.

**Le sénateur Klyne :** Merci.

**La sénatrice Marshall :** Merci aux témoins d'être avec nous ce soir. Je voulais parler des échéances et connaître votre opinion sur les échéances prévues. Les fonctionnaires nous ont dit que les consultations avaient débuté en 2015. Nous avons devant nous le projet de loi, maintenant — et c'est un vaste cadre —, mais il n'y a toujours aucun règlement ni cadre final, et nous ne savons toujours pas comment les frais seront déterminés. Selon l'information que nous avons, le ministère des Finances estime qu'il faudra encore deux ans avant que tout soit finalisé. Serait-il possible, d'après ce que vous savez et d'après ce qui est arrivé au cours des dernières années, que le cadre soit déjà dépassé,

mentioned earlier that we're behind some of the other jurisdictions. Is it a possibility, because it's taken so long for the Department of Finance to get the whole package together, that it might be outdated by the time we receive it?

**Mr. Talbott:** I'm happy to answer, Senator Marshall. It's a good question. The short answer is, of course, it's a possibility, but I think the way that the legislation is currently drafted and the indications from both the team at Bank of Canada as well as Finance, that they're focused on a principles-based regulation, that there's enough flexibility built into the structure that recognizes the speed of innovation as well as the different size and types of entrants. With that in mind, hopefully there's enough flexibility built into it to accommodate changes to the system.

**Senator Marshall:** Thank you. Could I hear from the other witness as to your views on it?

**Mr. Vronces:** First, and maybe facetiously, the public policy work in me hears two years and thinks wow, that's fast. But I think, given the fact that the legislative framework is relatively high level, given that it's principles-based, I think it will give Canadian policy-makers and regulators sufficient flexibility to adjust as things change.

**Senator Marshall:** Thank you for your confidence.

[Translation]

**Senator Dagenais:** My question is for Mr. Talbott. In the context of all these changes to electronic payments, can you tell us whether consumers will lose certain protections, while businesses will surely benefit greatly from the new adjustments? Isn't the government taking advantage of the pandemic to make changes? Could the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce have examined these changes more thoroughly had they not been included in the budget?

[English]

**Mr. Talbott:** Thank you, senator. I appreciate the question. In terms of whether consumers will lose protections under the proposed law, the answer is unequivocally no. The law focuses on a number of areas, from safeguarding consumer funds to ensuring operational risks are taken into account, various reviews, applications. I know the legislation and the ensuing regulations actually strengthen consumer protections, which benefits not just consumers but merchants, as well as the entire economy.

lorsque nous aurons la version définitive? Vous avez dit plus tôt que nous avons du retard par rapport à d'autres pays. Est-il donc possible, étant donné tout le temps que le ministère des Finances a pris pour tout préparer, que nous recevions quelque chose qui est déjà dépassé?

**M. Talbott :** Je vais répondre avec plaisir, madame la sénatrice. C'est une excellente question. La réponse courte est que c'est bien sûr une possibilité, mais je crois, vu le libellé actuel de la loi et des indications de l'équipe de la Banque du Canada et du ministère des Finances, qui montrent que l'accent est mis sur une réglementation axée sur les principes, qu'il y aura assez de flexibilité dans la structure pour tenir compte du rythme des innovations et de la taille et du type des nouveaux arrivants. Donc, compte tenu de tout cela, j'espérerais qu'il y ait suffisamment de flexibilité pour que ce soit possible de modifier le système.

**La sénatrice Marshall :** Merci. Pourrais-je demander à l'autre témoin de formuler aussi des commentaires?

**M. Vronces :** D'abord, et ne me prenez pas trop au sérieux, le technocrate en moi se dit que deux ans, c'est très rapide. Mais, puisque le cadre législatif est assez général et qu'il est axé sur les principes, je crois que les décideurs politiques et les organismes de réglementation du Canada disposeront d'assez de souplesse pour s'adapter si les choses changent.

**La sénatrice Marshall :** Je vous remercie de votre confiance.

[Français]

**Le sénateur Dagenais :** Ma question s'adresse à M. Talbott. Dans le cadre de tous ces changements sur les paiements électroniques, pouvez-vous nous dire si les consommateurs vont perdre certaines protections au détriment des entreprises qui, elles, vont sûrement bénéficier largement des nouveaux ajustements? Le gouvernement n'est-il pas en train de profiter de la pandémie pour faire des changements? Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce aurait-il pu examiner ces changements plus en profondeur s'ils n'étaient pas inclus dans le budget?

[Traduction]

**M. Talbott :** Merci, monsieur le sénateur. Merci de la question. Vous me demandez si la loi proposée va faire perdre certaines protections aux consommateurs, et la réponse est non, sans équivoque. La loi porte sur un certain nombre de domaines, par exemple la protection des fonds des consommateurs et l'obligation de tenir compte des risques opérationnels. Elle prévoit aussi des examens, des demandes, et cetera. Je suis convaincu que la loi et plus tard son règlement vont effectivement renforcer les protections pour les consommateurs,

In terms of your question about the timing relative to the pandemic, my answer again would be a respectful no. This has been in the works, as we just heard, since 2015, long before the pandemic came along, and was necessary given the changes to the marketplace with the fintechs entering the system and becoming larger. I think, if anything, the pandemic, where we saw a greater use of the fintechs, both in terms of mobile wallets, contactless and other technology, that it actually increases the need for legislation and ensuing regulations.

[Translation]

**Senator Dagenais:** Thank you.

[English]

**Mr. Vronces:** I agree and would add that, though the public consultations began in 2015, I think the broader discussion goes back even further, back to 2011, when the government's payment system task force review put out a report, *Moving Canada into the Digital Age*, in which they called for an overhaul in the way we govern payments. At the time, they called for a function-based approach to regulation, regulating companies based on the payment function they perform rather than the type of entity they are. This retail payment activities act is the culmination of at least a decade of conversation.

**Senator Moncion:** How on board are the large financial institutions? I think they were the ones who were controlling where we were going for a long time. I'd like to hear you on this.

**Mr. Talbott:** Sure, senator. It's a good question. If you take a step back to 10 years ago, the larger institutions were, as you would expect, naturally reluctant, as many large institutions are, to change. If you fast-forward to today, many large institutions, especially on the banking side, which are heavily regulated, welcome the change for two reasons: One, because they understand the value that regulations provide in increasing safety, both of the funds and for consumers; and two, because of a reality of convergence between traditional players and the fintechs. They are working together more and more with each other. Often the regulations that a bank is subject to flow down to a third-party provider. So the bank must ensure compliance, ensure that the third parties are in compliance with the regulations the bank is subject to. The regulation and the legislation that's proposed will actually increase many of the same regulatory themes that banks face, thereby strengthening their ability to do business with third parties gives them greater

ce qui avantage non seulement les consommateurs mais aussi les commerçants, et même toute l'économie.

À propos de votre question sur le moment choisi, pendant la pandémie, ma réponse serait à nouveau non, avec respect. D'après ce que j'ai entendu, on travaille à cela depuis 2015, donc bien avant la pandémie, et c'est nécessaire compte tenu de l'évolution du marché et de la place qu'occupent des entreprises de technologie financière de plus en plus grandes dans le système. J'irais jusqu'à dire que la pandémie a fait en sorte que nous avons davantage besoin de cette loi et, plus tard, de son règlement, à cause de la plus grande utilisation des technologies financières, comme les portefeuilles mobiles, le paiement sans contact et les autres technologies.

[Français]

**Le sénateur Dagenais :** Merci.

[Traduction]

**M. Vronces :** Je suis d'accord, et j'ajouterais que, même si les consultations publiques ont commencé en 2015, il y avait probablement des discussions générales sur le sujet avant cela, aussi loin qu'à 2011, à l'époque où le groupe de travail du gouvernement sur les systèmes de paiement a publié son rapport, *Le Canada à l'ère numérique*, dans lequel il recommandait une refonte du système régissant les paiements. À l'époque, le groupe a recommandé, aux fins de la réglementation, d'adopter une approche fonctionnelle et de réglementer les entreprises en fonction de leurs activités de paiement et non en fonction du type d'entreprise. La Loi sur les activités associées aux paiements de détail est le fruit d'une décennie de discussions, au moins.

**La sénatrice Moncion :** Dans quelle mesure les grandes institutions financières sont-elles d'accord? Je crois que c'est elles qui ont décidé, pendant très longtemps, où nous allions. J'aimerais avoir des commentaires là-dessus.

**M. Talbott :** Bien sûr, madame la sénatrice. C'est une bonne question. Si nous revenons 10 ans en arrière, les grandes institutions financières étaient — comme on peut s'y attendre — naturellement réticentes au changement, comme le sont la plupart des grandes institutions. Mais de nos jours, beaucoup de grandes institutions, surtout les institutions bancaires, lesquelles sont très réglementées, sont favorables à ce changement pour deux raisons : premièrement, parce qu'elles comprennent la valeur d'accroître par règlement la sécurité des fonds et des consommateurs; et deuxièmement, parce que c'est un fait qu'il y a de plus en plus de convergence entre les acteurs traditionnels et les entreprises de technologie financière. Ils travaillent ensemble de plus en plus et collaborent beaucoup plus. Souvent, la réglementation qui vise les banques va aussi s'appliquer, par association, aux fournisseurs tiers. Donc, les banques doivent s'assurer qu'elles respectent la réglementation, et elles doivent s'assurer qu'il en va de même pour les tierces parties. La loi et la



comfort and security and should give regulators the same levels of comfort and security over the fintechs.

**Senator Moncion:** Thank you. What are the risks of postponing this legislation for a year or two?

**Mr. Talbott:** I think the markets continue to develop. Consumers, more and more, are utilizing the fintechs. You have fintechs not operating out there in a vacuum but simply more and more consumers are utilizing them. So the benefits contained in the legislation, consumer protection, safety and soundness, operational risks, would be unrealized. In our opinion, there is no reason to delay in implementing the legislation.

**Mr. Vronces:** I would agree, especially with the shift to e-commerce and online payments, to digitization of this entire sector. I think it's important to note that the payments value chain is long, complex and there are a lot of intermediaries. It's only as strong as the weakest link. This legislation will strengthen the Canadian payments value chain. From a safety perspective, I think we need it more than ever.

On the other side, delaying this means delaying the standing up of the other building blocks, access to payment systems and an open banking framework that includes not just the movement of data but also money, which would be detrimental to investment in this sector.

There was a report from Accenture that came out a couple of months ago, that studied the Canadian fintech sector. They found that because of this uncertainty the sector is losing steam. They found fintech start-ups are on the decline. I can tell you anecdotally there are fintechs in payments that are thinking of becoming a bank or leaving the Canadian market, which is not a question we should have to put to them.

**Mr. Talbott:** If I could add one more point. We need to look no further than the crypto-space we've talked about before. A year from now, that will be a more mature market, and it is important to ensure there are regulations to help it grow but also to provide protections.

réglementation qui sont proposées insistent sur bon nombre des thèmes réglementaires dont les banques doivent déjà tenir compte, alors cela va renforcer leur capacité de travailler avec les tierces parties en leur donnant plus de confiance et de sécurité, et cela devrait aussi donner aux organismes de réglementation le même genre de confiance et de sécurité par rapport aux entreprises de technologie financière.

**La sénatrice Moncion :** Merci. Quels sont les risques de reporter la loi d'un an ou deux?

**M. Talbott :** Je dirais que les marchés continuent d'évoluer. De plus en plus de consommateurs utilisent les technologies financières. Les entreprises de technologie financière ne sont pas exploitées dans le vide; c'est simple, il y a de plus en plus de consommateurs qui ont recours à leurs services. On ne pourrait pas profiter des avantages de la loi, la protection des consommateurs, la sécurité et la solidité, les risques opérationnels. Nous croyons qu'il n'y a aucune raison de retarder la mise en œuvre de la loi.

**M. Vronces :** Je suis d'accord, en particulier pour ce qui est du virage vers le commerce électronique et les paiements en ligne et vers la numérisation de tout ce secteur. Je crois qu'il est important de souligner que la chaîne de valeur des paiements est longue et complexe et compte beaucoup d'entités intermédiaires. Cette chaîne n'est pas plus forte que son maillon le plus faible. La loi va renforcer la chaîne de valeur des paiements au Canada. Je crois que, du point de vue de la sécurité, nous en avons besoin plus que jamais.

D'ailleurs, retarder la mise en œuvre de la loi suppose de retarder la mise en place des autres éléments de base, c'est-à-dire l'accès aux systèmes de paiement et le cadre bancaire ouvert, ce qui concerne non seulement le déplacement des données, mais aussi l'argent, alors cela minerait l'investissement dans le secteur.

Accenture a publié un rapport il y a deux ou trois mois sur le secteur canadien de la technologie financière, selon lequel l'incertitude faisait perdre de la vigueur au secteur. Il était conclu, dans le rapport, que les entreprises de technologie financière en démarrage étaient en déclin. Je peux vous dire, incidemment, qu'il y a des entreprises de technologie financière dans le secteur des paiements qui songent à se convertir en banque ou à quitter le marché canadien, et ce n'est pas un choix qu'elles devraient être forcées de faire.

**M. Talbott :** J'aimerais ajouter quelque chose. Il suffit de regarder ce qui se passe dans le domaine de la cryptomonnaie, dont nous avons parlé plus tôt. Dans un an, ce marché sera plus mature, et c'est important qu'il y ait une réglementation en place pour l'aider à se développer mais aussi pour fournir des protections.

**Senator Ringuette:** About four years ago, we went through the legislation approving the big Canadian banks and the possibility for them to acquire fintechs. How many of your members are now totally or partly owned by Canadian banks?

**Mr. Talbott:** Senator, that's a good question. I have to go and check. I don't know how many banks completely own our members. I know there are joint ventures and other types of arrangements between banks and fintechs to capitalize on the resources each one brings to the table. But I don't have a number for you at this point. I'm happy to circle back and see if I can come up with a more definitive answer for you, senator.

**Mr. Vronces:** Also, I don't have a definitive answer. I can look into it and get back to you. My hunch is that many of them are not fully owned by large financial institutions or financial institutions of any size, because a lot of them want access to the payment system because they don't get the service levels they hope and want right now, having to go through a bank.

**Senator Ringuette:** Thank you.

**The Chair:** If you're able to provide those answers, please provide them to the clerk of the committee, and then the committee will be able to receive the responses.

We are at second round now.

**Senator C. Deacon:** I know it's not part of this proposed legislation, but I would like you to touch on any concerns that the new proposed digital services tax doesn't somehow make its way into affecting this sector. I don't think that's the intention, but it was in the budget speech. Again, it's about clarity. It's a question I would love to have asked if we had a second round with our previous witnesses. There's a need for clarity there. Again, wonderful to have you here speaking about this issue. Thank you.

**Mr. Talbott:** Senator C. Deacon, I'm happy to take that. I think we have some concerns with Canada moving unilaterally to impose a DST, a digital services tax. The way the legislation is drafted, it is broad and could result in double taxation. There are a number of taxes that are collected and paid by companies that might be caught by a DST.

Additionally, the OECD, as you know, is working hard to develop a global tax in this space. While the proposal contained in Bill C-30 is designed to be temporary, we think it might

**La sénatrice Ringuette :** Il y a environ quatre ans, nous avons étudié un projet de loi appuyant les grandes banques canadiennes et leur donnant la possibilité d'acquiescer des entreprises de technologie financière. Combien de vos entreprises membres sont détenues, en tout ou en partie, par des banques canadiennes?

**M. Talbott :** C'est une bonne question, madame la sénatrice. Je vais devoir vérifier. Je ne sais pas combien de nos entreprises membres sont complètement détenues par les banques. Je sais qu'il y a des coentreprises et d'autres types d'ententes entre les banques et les entreprises de technologie financière qui leur permettent de tirer parti des ressources de chacune. Mais je n'ai pas de chiffres à vous donner présentement. Je me ferai un plaisir de vérifier pour voir si je peux vous fournir une réponse plus complète, madame la sénatrice.

**M. Vronces :** Je n'ai pas de réponse définitive à vous donner. Je pourrais vérifier et vous répondre plus tard. Selon mon intuition, beaucoup d'entre elles ne sont pas détenues entièrement par de grandes institutions financières ou par des institutions financières de n'importe quelle taille, parce qu'il y en a beaucoup qui veulent un accès au système de paiement, parce qu'elles ne reçoivent pas le niveau de service qu'elles souhaiteraient ou voudraient recevoir présentement, car elles doivent passer par une banque.

**La sénatrice Ringuette :** Merci.

**Le président :** Si vous trouvez des réponses, veuillez les envoyer à la greffière du comité, et elle les transmettra au comité.

Nous commençons le deuxième tour.

**Le sénateur C. Deacon :** Je sais que cela ne fait pas partie de la loi proposée, mais j'aimerais que vous nous disiez si la nouvelle taxe proposée sur les services numériques pourrait toucher d'une façon ou d'une autre ce secteur et si cela vous inquiète. Je doute que ce soit le but, mais cela a été mentionné dans le discours du budget. Encore une fois, nous cherchons de la clarté. J'aurais voulu poser cette question à l'autre groupe de témoins, mais il n'y a pas eu de deuxième tour. Nous avons besoin de clarté. Encore une fois, c'est extraordinaire de discuter avec vous de ce sujet. Merci.

**M. Talbott :** Je me ferai un plaisir de répondre, monsieur le sénateur. Je crois que nous avons quelques préoccupations quant à la décision du Canada d'imposer unilatéralement une taxe sur les services numériques, une TSN. Le libellé actuel en fait une loi si générale qu'elle pourrait entraîner une double imposition. Les entreprises perçoivent déjà des taxes et paient des impôts qui pourraient aussi être visés par la TSN.

De plus, l'OCDE, comme vous le savez, travaille d'arrache-pied pour développer une taxe mondiale dans ce domaine. Même si ce qui est proposé dans le projet de loi C-30 est censé être

undermine the efforts on the global scale by the OECD to create a global DST.

**Senator C. Deacon:** Mr. Vronces, do you have anything to add?

**Mr. Vronces:** Nothing to add on my end.

**Senator Loffreda:** We briefly did cover this topic, but it's so important that I'd like to retouch on it and ask my question. The main concerns are confidentiality and security, and the resources required to constantly mitigate these risks for the evolving threats. It's such a dynamic industry, as we know. Could this act assure the consumer that payment service providers could keep up with the major financial institutions in providing confidentiality, security and adequate resources to constantly protect the consumer?

**Mr. Vronces:** I think this first phase of the retail payment activities act does have a narrow focus on end-user fund safeguarding and operational risks. Despite that, there are other pieces of legislation that I think could help in this regard that are already on their way to becoming law, hopefully, perhaps with some targeted amendments. When I think about data and privacy, for example, I think about the new privacy legislation that was tabled in 2020. That will go some way to addressing some of the concerns.

I don't always think it's possible or ideal to have everything in this one particular piece of legislation, because we also want to avoid duplication between the different laws of the land. We don't want to create regulatory confusion, because that would just cause more uncertainty for a lot of start-ups and challengers in this space.

**Mr. Talbott:** I would add that ETA has been a proponent of an idea we created that would offer a tax break to small businesses that purchase cyber that are compliant with the government's ideas of cybersecurity and purchase cyberinsurance. That is one way to help address some of the concerns that you raise, senator.

**Senator Loffreda:** Thank you. Because the resources are so important to keep up with these evolving threats that we all see and are aware of. Thank you.

temporaire, nous croyons que cela va miner les efforts mondiaux de l'OCDE pour créer une TSN internationale.

**Le sénateur C. Deacon :** Monsieur Vronces, avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Vronces :** Je n'ai rien à dire.

**Le sénateur Loffreda :** Je sais que nous avons discuté brièvement du sujet, mais j'y accorde une telle importance que j'aimerais y revenir et poser ma question. Les grandes préoccupations sont la confidentialité et la sécurité, ainsi que les ressources nécessaires pour constamment atténuer les risques liés à ces menaces en constante évolution. Nous savons que c'est une industrie très dynamique. Cette loi permettrait-elle de garantir aux consommateurs que les fournisseurs de services de paiement sont tout aussi capables que les grandes institutions financières d'assurer la confidentialité et la sécurité et qu'ils disposent de ressources adéquates pour protéger les consommateurs en tout temps?

**M. Vronces :** Je crois que la première phase de la Loi sur les activités associées aux paiements de détail se limite surtout à la protection des fonds des utilisateurs finaux et aux risques opérationnels. Malgré tout, il y a d'autres éléments de la loi qui, je crois, pourraient aider à ce chapitre, et ils sont déjà sur le point d'être adoptés comme loi, espérons-le, peut-être avec quelques amendements ciblés. En ce qui concerne les données et la protection de la vie privée, par exemple, ce qui me vient à l'esprit, c'est la nouvelle loi sur la protection de la vie privée, qui a été déposée en 2020. Cette loi devrait permettre dans une certaine mesure de dissiper certaines des préoccupations.

Je ne crois pas qu'il soit toujours possible ou même souhaitable de tout mettre dans un seul projet de loi, parce que nous voulons aussi éviter qu'il y ait des redondances dans les lois du pays. Nous ne voulons pas créer de confusion dans l'espace réglementaire, parce que cela ne ferait qu'ajouter de l'incertitude pour beaucoup d'entreprises en démarrage et de concurrents du domaine.

**M. Talbott :** J'ajouterais que l'Electronic Transactions Association a fait la promotion d'une idée de son cru qui était d'offrir une réduction d'impôt aux petites entreprises qui achètent des produits informatiques conformes aux idées du gouvernement sur la cybersécurité ou qui achètent une cyberassurance. C'est donc une façon d'aider à dissiper quelques-unes des préoccupations que vous avez mentionnées, monsieur le sénateur.

**Le sénateur Loffreda :** Merci. C'est très important d'avoir des ressources pour rester au fait de ces menaces en constante évolution. Nous le savons tous, et nous sommes tous au courant. Merci.

[Translation]

**Senator Dagenais:** My question follows on from Senator Loffreda's question.

We know that e-commerce is often carried out by foreign entities. Could you give an example of what the new regulations will change for consumers? You know that consumers generally do not ask questions before making a payment. What will this change for them in reality?

My question is for Mr. Vronces.

[English]

**Mr. Vronces:** Given the way you framed the question, I think there is definitely a group of consumers who probably won't notice the difference because they don't ask these questions now.

I think good evidence of this is what was uncovered during the government's consultation on open banking. A bunch of consumers have given up their online banking credentials and that's obviously not good. To some extent, they haven't even realized they've done it. With this retail payment activities act, not all consumers may notice a difference. I think the upgrades, the increased safety on the back end will produce better outcomes for them because their funds will be safeguarded and their payment service providers will have to adhere to minimum standards with regard to the way they operate and incident management frameworks and all that other stuff. So that they don't notice it I don't think is necessarily a problem.

For the consumers who are more discerning, savvy, who shop around and who really want to dig into the detail and figure out who they're dealing with, I think this legislation, though it is regulation, could help on the innovation front by building trust in this sector — trust that may be, among a certain segment of consumers, not quite there.

**Mr. Talbott:** Senator, thank you for the question. I think that consumers may not notice this because the payments industry works hard to make sure nothing happens. That is, we work tirelessly to fight fraud and ensure that consumers are unaffected. It happens, of course, but we work hard to make sure nothing happens. If you never noticed it, that means we're doing our job.

[Français]

**Le sénateur Dagenais :** Ma question fait suite à celle du sénateur Loffreda.

On sait que le commerce électronique se fait souvent par des entités étrangères. Pourriez-vous donner un exemple de ce que la nouvelle réglementation va changer pour un consommateur? Vous savez, le consommateur, en général, ne se pose pas de questions avant d'effectuer un paiement. Qu'est-ce que cela changera pour lui dans la réalité?

Ma question s'adresse à M. Vronces.

[Traduction]

**M. Vronces :** Compte tenu de la formulation de votre question, je crois qu'il y aura sans aucun doute un groupe de consommateurs qui ne verront aucune différence, parce qu'ils n'accordent pas d'attention à ce genre de choses présentement.

Je crois que le gouvernement a recueilli de bonnes données probantes là-dessus pendant ses consultations sur le cadre bancaire ouvert. Un groupe de consommateurs avaient divulgué leurs justificatifs d'identité bancaire en ligne, ce qui n'est évidemment pas une bonne chose. Dans une certaine mesure, ils n'avaient même pas réalisé qu'ils l'avaient fait. Donc, ce ne sont pas tous les consommateurs qui vont voir une différence après l'adoption de la Loi sur les activités associées aux paiements de détail. Je crois que les mises à niveau, la sécurité plus robuste en arrière-plan, vont avoir des résultats favorables pour eux, parce que leurs fonds seront protégés et que les fournisseurs de services de paiement devront se conformer à des normes minimales en ce qui concerne leurs activités et leur cadre de gestion des incidents et ainsi de suite. Donc, que les consommateurs s'en aperçoivent ou non, je ne crois pas que ce soit nécessairement un problème.

Il y a des consommateurs un peu plus perspicaces, un peu mieux renseignés, qui vont s'informer avant de prendre une décision et qui vont peut-être vouloir connaître les détails pour savoir à qui ils ont affaire, et je crois que la loi, ou devrais-je dire la réglementation, pourrait miser sur l'innovation en favorisant la confiance dans ce secteur, parce que, dans un certain segment de consommateurs, la confiance n'est peut-être pas encore au rendez-vous.

**M. Talbott :** Merci de la question, monsieur le sénateur. Je crois que les consommateurs ne remarqueront peut-être rien, parce que l'industrie des paiements s'efforce de faire en sorte qu'il n'y ait pas de problèmes. Je veux dire, nous travaillons sans relâche pour lutter contre la fraude et pour veiller à ce que les consommateurs ne soient pas touchés. Bien sûr, il y a des

**The Chair:** I think that's the end of the questions. Let me ask a question if I may. The framework in which this legislation now appears, I think you would probably agree that we're not going to be struggling with the rush to wait. I would like to have that feeling at some point.

Mr. Vronces, you talked about open banking. You've talked about privacy legislation. We're now looking at the retail payment activities act, which may be passed but may take a couple of years to implement. While the digital economy exists, while foreign competition continues to develop and while we see the dynamism that evolves in other countries and in other economies, it seems to me that you are quite satisfied with the status quo — not to put words in your mouth. Frankly I am not, because I think if we continue to wait, including for this legislation, we will get further and further behind and lose that opportunity.

Do you have any comments on how you might be able to accelerate the potential opportunities for government to move ahead on these important pieces of legislation, one of which is in the House at this time? Any comments from either of you?

**Mr. Vronces:** I can have a crack at that question. For the record, I am not satisfied with the status quo. We've been advocating loudly for some time that things aren't working in the sector. We want this change and we wanted it yesterday. At the same time, we recognize that these things take time and there's a process. The government has to dot all the I's and cross all the T's. That's maybe where my complacency, if there is any, is coming from.

In terms of how to get the government to proceed and hurry up and speed things along, one would be to make sure this retail payment activities act passes fast — right away. I'm happy that it wasn't tabled as a stand-alone bill. I'm glad that it's in this package of other legislative amendments and it's going to breeze through, hopefully. I say that knowing that if we don't get the other things, this is going to be more regulation without more opportunity to compete and innovate. However, I think the government has been loud and clear. Those other building blocks are not going to come until this happens, so this needs to happen.

incidents, mais nous travaillons dur pour qu'il n'y en ait pas. Si vous ne vous rendez compte de rien, alors cela veut dire que nous avons fait notre travail.

**Le président :** Voilà qui met fin à la période de questions. J'aimerais, si vous me le permettez, poser moi-même une question. Vu le contexte dans lequel s'inscrit ce projet de loi, je crois que vous seriez probablement d'accord pour dire qu'il n'y aura pas de pression pour qu'on attende davantage. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Monsieur Vronces, vous avez parlé du cadre bancaire ouvert. Vous avez parlé de la loi sur la protection de la vie privée. Actuellement, nous étudions la Loi sur les activités associées aux paiements de détail, qui sera adoptée, mais qui nécessitera probablement deux ou trois ans de mise en œuvre. L'économie numérique est une réalité, les concurrents étrangers continuent de se développer et nous voyons le dynamisme présent dans d'autres pays et dans d'autres économies; pourtant, vous semblez, à mes yeux, assez satisfait du statu quo, mais je ne veux pas parler à votre place. Pour ma part, je ne suis pas satisfait du statu quo, parce que je crois que, si nous continuons d'attendre, y compris si nous attendons pour adopter cette loi, nous allons accumuler encore plus de retard et perdre des occasions.

Avez-vous des commentaires à faire sur les moyens d'accélérer les occasions éventuelles pour le gouvernement d'aller de l'avant avec ces mesures législatives très importantes? D'ailleurs, la Chambre est saisie d'une de ces lois présentement. L'un d'entre vous veut-il faire des commentaires?

**M. Vronces :** Je peux essayer de répondre. Pour le compte rendu, je ne suis pas content du statu quo. Nous clamons haut et fort depuis un certain temps que les choses ne fonctionnent pas dans ce secteur. Nous voulons du changement, et nous le voulons hier. En même temps, nous sommes conscients du fait que ces choses prennent du temps et qu'il y a un processus à suivre. Le gouvernement doit mettre les points sur les i et les barres sur les t. C'est peut-être pourquoi vous avez perçu de la complaisance de ma part, s'il y en a.

En ce qui concerne la façon dont le gouvernement pourrait aller de l'avant et se dépêcher et accélérer le processus, il faudrait que le projet de loi sur les activités associées aux paiements de détail soit adopté rapidement, sans plus attendre. Je suis heureux de voir qu'il n'a pas été déposé en tant que projet de loi distinct. Je suis satisfait de voir qu'il fait partie d'un ensemble de modifications législatives et qu'il sera adopté sans problème, espérons-le. Je dis cela parce que je sais que, si nous n'avons pas le reste, nous allons avoir plus de réglementation, sans pour autant avoir plus d'occasions de compétitionner et

On access to payment systems and open banking, I think the onus is on us as a sector to continue to demonstrate what the value proposition is of our policy agenda. I also think, though, that the government needs to continue to show more political leadership on this file. In these other jurisdictions that are much more advanced than we are, there has always been political leadership. I'd like nothing more than to see somebody in the cabinet take this on — take on fintech and champion it in Canada. In the U.K., they're able to spot us and see Canada as a competitor. They actually warn of Canada as a competitor in that Kalifa report. If we can't see that opportunity under our own noses, I don't know how we get out of the mess.

**Mr. Talbott:** I appreciate the question. I agree with Mr. Vronces that this needs to happen soon, but it also needs to happen right. I think the legislation before you strikes that balance in terms of getting it right. The principles-based approach will help. This is the key, that Canada leapfrog ahead to catch up with the rest of the countries that have implemented such processes already. That's important for the competition as well as for the economy, especially as we struggle to get out from underneath the weight of COVID.

In terms of what we can do, ETA and its members are loud cheering sections. We're strong advocates. We applaud your leadership and your efforts to move this bill and other bills forward. As I mentioned earlier, this is just part of a necessary multi-step process. The markets will continue to evolve as they should, and we encourage them to do so. However, it's important for good public policy to create a framework to regulate those with a principles-based approach that encourages continued innovation while still providing robust consumer protections.

**The Chair:** Thank you so much. I believe that concludes the questions from the committee. I want to thank you both sincerely for coming this evening and providing this information for us. It's of great assistance to us as we consider Division 8 of Part 4 of Bill C-30. Thank you so much.

**Mr. Vronces:** Thank you very much for having us.

**Mr. Talbott:** Thank you.

d'innover. Je crois tout de même que le gouvernement l'a dit haut et fort : les autres éléments de base ne seront pas mis en place avant cela, donc il faut que ce soit fait.

En ce qui concerne les systèmes de paiement et le cadre bancaire ouvert, je crois qu'il nous incombe, en tant que secteur, de continuer de mettre de l'avant notre proposition de valeur dans nos orientations stratégiques. Je crois aussi, d'un autre côté, que le gouvernement doit continuer de faire preuve de leadership politique dans ce dossier. Les pays qui sont beaucoup plus avancés que nous ont toujours pu compter sur un leadership politique. J'aimerais vraiment que quelqu'un du Cabinet prenne en charge ce dossier; que quelqu'un soit le responsable et le champion des technologies financières au Canada. Au Royaume-Uni, on nous voit venir, et on sait que le Canada est un concurrent. Il y a même un avertissement, dans le rapport Kalifa, où l'on dit que le Canada est un concurrent. Si nous ne pouvons pas saisir l'occasion qui est juste sous notre nez, je ne sais pas comment nous allons nous en sortir.

**M. Talbott :** Merci de la question. Je suis d'accord avec M. Vronces pour dire qu'il va falloir bouger rapidement, mais il faut aussi bien faire les choses. Je crois que la loi dont nous avons discuté aujourd'hui réalise un bon équilibre, qui permettra de bien faire les choses. L'approche axée sur des principes aidera aussi. Il faut que le Canada fasse un bond vers l'avant pour rattraper les pays qui ont déjà mis en œuvre ce genre de processus; c'est la clé. C'est important pour la compétition ainsi que pour l'économie, en particulier maintenant que nous luttons pour sortir de la pandémie de COVID.

À propos de ce que nous pouvons faire, l'Electronic Transactions Association et ses membres vous appuient de tout cœur. Je dirais que nous sommes de fervents partisans. Nous applaudissons votre leadership et vos efforts pour que ce projet de loi et d'autres aillent de l'avant. Comme je l'ai dit plus tôt, ce n'est qu'une partie d'un processus qui compte nécessairement plusieurs étapes. Les marchés vont continuer d'évoluer, comme il se doit, et c'est quelque chose que nous encourageons. Cependant, pour une bonne politique publique, il est important qu'il y ait un cadre pour réglementer une approche axée sur les principes, pour promouvoir la continuité des innovations et pour fournir des protections solides aux consommateurs.

**Le président :** Merci beaucoup. Je crois que cela met fin à la période de questions du comité. Je tiens à vous remercier sincèrement tous les deux d'avoir été parmi nous ce soir pour nous fournir de l'information. Cela va beaucoup nous aider dans notre étude sur la section 8 de la partie 4 du projet de loi C-30. Merci beaucoup.

**M. Vronces :** Merci beaucoup de nous avoir invités.

**M. Talbott :** Merci.

**The Chair:** Honourable senators, I think we're at the end of our meeting time. I want to thank the panellists, as I just did. I believe that concludes our meeting for this evening. We will adjourn the meeting. The next meeting we will be considering Divisions 1, 2, 3, 4, 5, 7 and 9 of Bill C-30, which I believe will be on May 26. Thank you so much.

(The committee adjourned.)

**Le président :** Honorables sénateurs et sénatrices, nous sommes arrivés à la fin de la séance. J'aimerais remercier les témoins encore une fois. Bon, je crois que c'est tout pour la séance de ce soir. Je vais lever la séance. À la prochaine réunion, nous étudierons les sections 1, 2, 3, 4, 5, 7 et 9 du projet de loi C-30. Je crois que c'est prévu pour le 26 mai. Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

---